

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 10

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

† Le colonel-divisionnaire Schweizer. — A propos d'un discours. — Pas d'école.
Le service de forteresse.

La mort vient de frapper le colonel-divisionnaire Schweizer, ancien commandant de la IV^e division. Sa santé l'avait obligé, en 1901, de se démettre de ce commandement, et la maladie qui le minait l'a emporté à l'âge de 59 ans.

Le colonel Schweizer avait servi d'abord dans l'infanterie; mais, dès 1872, il était entré à l'état-major général et il y est resté plus de vingt ans sans interruption. Il y a joué constamment un rôle en vue, a pris à ses travaux une part très active et devint, sous les divers chefs de cette arme, notamment sous le colonel Pfyffer, un des principaux professeurs des écoles d'état-major, où il enseignait le service d'état-major et la tactique. Son enseignement se distinguait par une très grande clarté, que faisait ressortir un langage d'une correction parfaite, apprécié particulièrement par ses auditeurs de langue française.

On lui a reproché parfois de s'être attardé aux vieilles formules, les dernières années de son enseignement. Je ne sais jusqu'à quel point ce reproche est mérité; mais souvenons-nous qu'aux yeux de certains jeunes, les anciens sont toujours des arriérés.

Après qu'il eût cessé d'appartenir à l'état-major, le colonel Schweizer, qui avait suppléé durant plusieurs années le colonel Rothpletz dans la chaire de sciences militaires du Polytechnicum de Zurich, le remplaça définitivement.

Cet enseignement n'absorbait pas toute son activité; les guerres de l'antiquité l'intéressaient vivement; il a consacré des études remarquées à plusieurs d'entre elles.

En lui, la Suisse perd un enfant qui, dans le champ d'activité qu'il avait choisi, lui a rendu de grands services; c'est à lui qu'un très grand nombre d'officiers d'état-major ont dû leur savoir et aucun, parmi ceux qui ont suivi son enseignement, ne pensera à ce galant homme trop tôt disparu, sans un sentiment d'affection, de reconnaissance et de regret.

Depuis notre dernière chronique, le plus important incident militaire a été, sans contredit, le discours par lequel M. le colonel Muller, conseiller fédéral et chef du Département militaire de la Confédération suisse, a clôturé les manœuvres du IV^e corps d'armée. Il était visible, au ton avec lequel ce discours a été prononcé, à l'intention évidente qu'avait l'orateur d'être entendu et compris de tous, qu'il avait médité ses paroles et ne laissait rien échapper qui ne fût strictement conforme à sa pensée. Aussi a-t-on eu tort de chercher entre les lignes de ce discours autre chose que ce qui y est dit. Le voici, tel qu'un compte-rendu sténographique l'a recueilli :

Messieurs,

Je remercie, avant tout, les deux commandants de corps d'armée, MM. Künzli et Techtermann, pour l'excellente organisation et la conduite des manœuvres. Je constate d'emblée avec plaisir qu'il a été tenu généralement compte ces deux derniers jours des observations que je me suis vu dans le cas de faire samedi dernier.

Cependant j'ai constaté encore quelques exceptions, et celles-ci doivent nous être un avertissement : nous ne devons pas croire que tout aille maintenant à la perfection et qu'on puisse se passer de travailler. Du cours des exercices de cette année, j'ai tiré pour moi cette leçon que nous pourrions bien, ces derniers temps, avoir donné trop peu d'importance à l'instruction formelle, aux principes formels de l'instruction de la troupe. Peut-être avons-nous passé trop vite à la tactique appliquée et ce serait la raison de maints incidents qu'on a vu se produire dans les premiers jours. C'était un essai, et un essai justifié. Mais aussi longtemps que nous disposerons de si peu de temps pour l'instruction des recrues, aussi longtemps qu'on ne prolongera pas la durée des écoles, aussi longtemps aussi que nous n'aurons pas de cours de répétition annuels, je suis d'avis qu'il sera nécessaire que nous commencions de nouveau nos cours de répétition par l'instruction formelle. Et d'un.

La deuxième conclusion que je désire formuler c'est que, dans l'instruction de nos cadres, particulièrement de nos jeunes officiers, nous avons à insister sur ce qui donne à l'officier l'autorité, et à la troupe la discipline, car les deux choses sont connexes. Ayons toujours présent à l'esprit que l'autorité est absolument étrangère à certaines manières d'agir indolentes et irrésolues à l'égard du soldat, qu'elle ne peut se maintenir lorsque l'officier use de ménagements déplacés là où ces ménagements ne sont pas justifiés, mais que l'autorité et la discipline ont leur source dans une volonté énergique et dans une attitude résolue. Sans doute, nous enseignerons et nous rappellerons toujours à nos officiers que le véritable officier doit avoir un cœur chaud pour sa troupe, qu'il doit avoir souci du soldat, aussi bien pendant le repos qu'en temps de travail, et que sa première pensée doit être pour le bien-être des hommes qui lui sont confiés, qu'il doit penser en premier lieu à eux et en dernier lieu à lui-même. Mais nous rappellerons aussi à l'officier que ces préoccupations et ces soins ne doivent point l'empêcher, mais, au contraire, lui rendre possible d'agir, lorsque le moment est venu, avec une sévérité inébranlable, et de façon à faire prévaloir sa volonté impitoyablement. Mais cela exige le pouvoir ; cela exige que chacun soit à la hauteur de sa tâche ; cela exige que jusque dans la vie civile, tout chef de troupe se prépare aux responsabilités qu'il aura à encourir, qu'il s'en

préoccupe de manière à ce que l'esprit militaire et l'aptitude militaire le pénètrent dans ses moelles et dans son âme. Quand cette aptitude militaire l'aura pénétré, l'officier sera en état de maintenir une exacte discipline. Voilà un thème important que nos officiers auront tout spécialement à méditer en rentrant dans leurs foyers.

J'insisterai également sur l'art de ménager à propos les forces de la troupe pour pouvoir aussi exiger à propos les plus grands efforts. Il y a encore beaucoup à apprendre à cet égard. On ne voit pas encore partout qu'on sache ménager les forces quand et où il le faudrait. La troupe est souvent appelée trop tôt à agir alors qu'on pourrait encore la laisser jouir du repos nécessaire. Le ravitaillement aussi est souvent encore défectueux. Nous avons encore beaucoup à apprendre de ce côté-là.

Il y a encore un autre point sur lequel je désire attirer l'attention, parce qu'il me paraît d'une importance capitale et qu'il ne me semble pas qu'on s'en préoccupe assez. Pensez tous, Messieurs, et vous en particulier, Messieurs de l'infanterie et de l'artillerie, pensez sans cesse que toute la tactique moderne consiste à trouver les voies et moyens propres à s'assurer la supériorité du feu et que vous ne pouvez pas obtenir cette supériorité si vous n'êtes pas en état d'assurer la discipline du feu. On ne peut acquérir la supériorité du feu avec des forces trop faibles; il faut que tous les fusils et que tous les canons entrent en action au moment voulu et il faut veiller à ce que l'on vise bien et que l'on tire bien. Il importe de tenir la main à ce que l'artillerie ne reste pas à une trop grande distance, mais qu'elle suive et appuie l'infanterie à mesure que celle-ci avance. La balle va plus vite que l'homme. Chacun des combattants doit avoir toujours présente à l'esprit la nécessité de gagner la supériorité du feu. Quand on a réduit l'adversaire au silence par la supériorité de son feu, alors on l'emporte, que ce soit par une attaque frontale ou par un mouvement tournant. C'est ce point que notre instruction doit viser avant tout. La supériorité du feu est l'alpha et l'omega du combat moderne.

Pour le reste, ces manœuvres ont démontré que la bonne volonté, que l'effort loyal pour bien faire se rencontrent partout et que notre instruction fait des progrès constants.

En jetant un regard en arrière sur les manœuvres qui se terminent aujourd'hui, nous pouvons constater que nous n'avons pas travaillé en vain et que le IV^e corps d'armée ainsi que la division de manœuvre sont formées de troupes qu'on peut montrer au pays.

Une brève remarque pour finir, et afin qu'il n'y ait aucun malentendu. Il a été jusqu'ici d'usage que l'inspecteur adressât quelques mots d'adieu à la troupe dans la forme d'un ordre du jour imprimé. Cet usage a eu certainement sa raison d'être au début; mais, comme il va d'habitude, de semblables proclamations perdent avec le temps leur valeur et leur signification, et comme on ne peut pas tout dire dans ces sortes d'écrits, il en résulte qu'ils se répètent d'année en année. L'ordre du jour de l'inspecteur court ainsi le danger d'être considéré et traité comme une simple phrase. Je désire ne pas m'exposer à ce danger, et c'est pourquoi j'ai résolu de ne pas me conformer à l'usage suivi jusqu'ici.

Je confie aux commandants des troupes le soin de dire à leurs hommes ce qu'ils ont à cœur de leur dire et de leur communiquer, dans la forme qu'ils choisiront, ce qu'ils désirent que leurs soldats emportent chez eux à titre de leçon et de souvenir de ce rassemblement de troupes.

Parmi les journaux qui ont reproduit les paroles du colonel Muller et les ont commentées, je citerai la *Gazette de Lausanne* ; ses appréciations ont été relevées par d'autres organes, par le *Genevois* et par le *National suisse*, en particulier. Il en est résulté une polémique. Il me paraît certain que la plupart de ceux qui ont suivi attentivement la marche des progrès de notre infanterie durant ces dernières années, partagent le sentiment exprimé par M. le conseiller fédéral Muller, et déplorent que les *cours de répétition*, destinés à rafraîchir, à reprendre et à compléter l'instruction militaire de tous, de la troupe en toute première ligne, aient dévié durant ces dernières années de leur but primitif, et soient devenus des *cours d'application*. Il saute à l'œil que si l'on continuait dans cette voie, au bout de quelques années, avec les moyens limités d'instruction dont nous disposons, l'instrument sans lequel toutes les combinaisons les plus savantes des chefs seraient vaines, aurait tout perdu de sa qualité, et que nous pourrions, au lieu de nous réjouir de nos progrès, pleurer sur notre déchéance. Que les chefs surtout ne l'oublient pas : Ils seraient les premiers victimes de cette déchéance.

Je ne puis donc pas, pour ma part, souscrire au dilemme dans lequel la *Gazette* veut enfermer M. le colonel Muller : « Ou bien nous reviendrons en arrière de ce que nous avons tenté, nous retournerons aux cours préparatoires et perdrons l'avantage essentiel que nous procure notre organisation en armée de milices : la possibilité de mobiliser et de concentrer rapidement notre petite armée ; — ou bien nous ferons un pas de plus, nous prolongerons de quelques semaines nos écoles de recrues, nous aurons, pour l'élite, des cours de répétition annuels, et notre mobilisation rapide nous procurera des troupes immédiatement utilisables pour le combat. »

Oui, nous devons revenir en arrière, mais nous ne reculerons pas ; la sagesse le veut ainsi ; car avant tout, il faut entretenir l'instruction du soldat, et pour cela les cours préparatoires aux manœuvres, dans les cours de répétition, sont indispensables. Ce faisant, nous ne perdrons en aucune manière l'avantage que nous procure notre organisation, de pouvoir mobiliser rapidement. Je me demande d'ailleurs en quoi le rétablissement des cours préparatoires rendrait impossible une mobilisation rapide ?

Quant à la prolongation des écoles de recrues, c'est une autre question ; j'entends la prolongation des écoles de recrues de l'infanterie ; et c'est bien de celles-là, je pense, que l'écrivain de la *Gazette* entend parler. Les autres armes sont déjà mieux partagées ; elles voudraient davantage, sans doute ; mais c'est bien à l'infanterie qu'il faudrait songer d'abord.

C'est une autre question, dis-je, et elle ne peut se résoudre d'un trait de plume. Il n'est aucun fantassin qui ne proclame que pour créer une bonne et solide infanterie de *milices*, il faudrait que la durée des

écoles de recrues de cette arme fût prolongée. Mais il en est peu qui se fassent l'illusion que cette réforme s'obtiendrait facilement dans le moment actuel. Les plus raisonnables ne demanderaient pas quelques semaines ; ils se contenteraient de quelques jours et seraient vivement reconnaissants de chaque journée dont on prolongerait les écoles de recrues actuelles. Mais nous n'en sommes pas là ; et si l'on ne doit jamais se lasser de réclamer pour cette malheureuse arme de l'infanterie ce que le premier projet de 1874 voulait lui donner et qu'on lui a refusé (elle n'était pas encore alors la reine des batailles, mais une vulgaire chair à canon), il faut, ce qui est d'une réalisation plus immédiate, que l'infanterie concentre tous ses efforts à employer le plus judicieusement possible les moyens et les périodes d'instruction que la loi met à sa disposition.

Il est pourtant une réforme qui m'apparaît comme réalisable et qui ne serait pas de nature à soulever des oppositions irréductibles. J'y ai pensé depuis longtemps déjà, et elle a été signalée par le colonel-brigadier Courvoisier, dans le *National suisse* de la Chaux-de-Fonds. Cette réforme consisterait à transformer les cours de répétition, de bisannuels en cours de répétition annuels, sans augmentation de la durée du service. Pourquoi cela ne serait-il pas possible ? Ni la troupe, ni le budget ne s'en ressentiraient. Je suis même convaincu que la troupe y trouverait des avantages, et qu'il serait moins difficile pour les miliciens de quitter leurs occupations civiles huit à dix jours chaque année, que dix-huit jours consécutifs tous les deux ans. Quant à l'instruction, elle gagnerait à être reprise et raffermie chaque année.

Je ne crois pas que M. le colonel Muller ait voulu laisser entrevoir que la prolongation des écoles de recrues de l'infanterie pourrait être prochaine. Certes, mieux que nous, il sait combien cela serait désirable ; mais mieux que nous aussi, il sait à combien de difficultés cette réforme se heurterait. Ses paroles impliquent le vœu que les écoles de recrues soient un peu prolongées ; mais c'est tout. C'est déjà beaucoup si nous avons la certitude que le chef de notre Département militaire reconnaît la nécessité de cette réforme ; nous y gagnons l'assurance qu'il en tentera la réalisation au moment favorable.

* * *

L'article paru dans le numéro de septembre de la *Revue militaire suisse* sur le « pas cadencé et le pas d'école », lui a valu une lettre du lieutenant-colonel Souvairan.

Notre correspondant nous excusera de ne pas la reproduire *in extenso* ; il appartient à l'arme de l'artillerie où l'on accorde au pas d'école une grande importance, et où l'on a d'ailleurs le temps de l'exercer abondamment. Il comprendra certainement que l'on puisse penser différemment dans l'infanterie, où l'on ne dispose pas d'autant de temps, bien que les branches d'instruction y soient beaucoup plus nombreuses.

Quand l'artillerie sera dotée d'un nouveau matériel, plus compliqué, plus délicat, et qui demandera certainement qu'on lui consacre plus de temps que les robustes et simples canons d'aujourd'hui, qui sait s'il ne faudra pas émonder les branches gourmandes, et si le pas d'école ne devra pas battre en retraite devant de nouveaux besoins.

Mais je ne veux pas faire de la polémique et je résume, aussi impartialement que je le puis, les arguments invoqués par M. le lieutenant-colonel Souvairan en faveur du pas d'école :

Chez les *recrues*, le pas d'école développe *l'énergie et la volonté*, par suite des efforts qu'elles doivent faire pour en surmonter les difficultés et l'exécuter correctement. Il est donc, dans ce sens, un puissant moyen d'éducation.

Le pas d'école tend aussi à développer les mêmes qualités chez les *chefs*, car il ne leur faut ni moins d'énergie, ni moins de volonté qu'aux recrues pour obtenir de celles-ci la somme d'efforts nécessaire à l'exécution du pas d'école. Ces qualités, ainsi développées, trouvent leur application dans toutes les autres branches du service.

Telles seraient les raisons de la faveur dont jouit le pas d'école dans l'artillerie, si du moins j'ai bien traduit la pensée de notre correspondant. On pourrait lui présenter des objections et lui répondre qu'on peut aussi développer l'énergie et la volonté par d'autres moyens et par d'autres exercices, ayant une utilité plus directe ; mais, je le répète, je n'entends pas engager à ce sujet une polémique.

* * *

En 1901, l'Assemblée fédérale avait adopté un postulat demandant au Conseil fédéral de préparer une loi sur l'organisation et l'administration du *service de forteresse*. Jusqu'ici la matière était réglée, pour la région fortifiée du Gothard, par la *loi fédérale du 13 avril 1894*, et pour les fortifications de St-Maurice, par l'*arrêté du Conseil fédéral du 16 juin 1894*.

A teneur de la loi du 13 avril 1894, les fortifications du Gothard ont à leur tête, comme commandant militaire, chargé en même temps de la *haute surveillance* de toute l'instruction et chef responsable de l'administration, le *commandant du Gothard*. Le *commandant de St-Maurice* a la même situation que celui du Gothard, pour les fortifications de St-Maurice. Mais ces deux officiers n'étant pas des fonctionnaires permanents, n'ayant pas leur domicile dans la région des fortifications à eux subordonnées, étant aussi privés des organes auxiliaires que l'on met à la disposition des fonctionnaires permanents, n'étaient pas en possession des moyens de diriger et de combiner d'une manière suffisante les services placés sous leur responsabilité.

C'est cette situation anormale que les Chambres ont voulu modifier et

le but du projet du Conseil fédéral est de donner satisfaction au postulat de 1901.

Le projet enlève aux commandants du Gothard et de St-Maurice l'administration des fortifications et la direction de l'instruction, et il crée à cet effet un *service des fortifications*. En même temps il fond en une seule les administrations du Gothard et de St-Maurice qui, jusqu'ici, étaient complètement distinctes l'une de l'autre, il les subordonne directement au département militaire et fixe le siège de l'administration nouvelle à Berne. Ainsi, on admettrait, pour l'organisation du service des fortifications, le même principe qui régit actuellement tous les autres services : séparation du commandement et de l'administration.

Comme les commandants des fortifications n'étaient pas des fonctionnaires permanents, ils devaient s'en remettre à leurs sous-ordres pour l'administration et pour la direction de l'instruction ; aussi manquait-il dans ce service l'unité nécessaire, et il en est résulté que l'on a fait, à diverses reprises, des expériences désastreuses. On avait le sentiment que dans le service des fortifications quelque chose n'allait pas. Pour sortir de cette ornière, deux voies s'offraient au Conseil fédéral : Faire des commandants des fortifications des fonctionnaires permanents ayant leur domicile aux fortifications mêmes et assumant la responsabilité de l'ensemble du service ; ou créer un office central, réunissant tout ce qui concerne le service des fortifications, de manière à établir une séparation entre l'administration et le commandement, déchargé dès lors d'attributions auxquelles il ne pouvait pas vouer tous ses soins.

C'est cette dernière solution que le Conseil fédéral a adoptée.

En faisant des commandants des fortifications des fonctionnaires permanents, on brisait avec la tradition nationale ; on aurait certainement élevé contre de pareilles propositions les mêmes fortes objections qui se feraient entendre, si l'on voulait doter notre armée de campagne de commandants, officiers de carrière.

Le champ d'activité du nouveau service serait limité aux fortifications du St-Gothard et de St-Maurice et aux troupes destinées à en constituer la garnison de sûreté (infanterie, artillerie de position, génie, etc.) ; le bureau de construction et le bureau de tir des fortifications lui seraient également subordonnés. Au chef de ce service serait attaché un adjoint, qui le remplacerait en cas d'absence. Le chef du génie du St-Gothard et le secrétaire et, à St-Maurice, le secrétaire, disparaîtraient. Le chef de service aurait la direction supérieure de toute l'instruction des troupes de forteresse, pour le St-Gothard et pour St-Maurice, de sorte que les commandants de l'artillerie de ces deux places se trouveraient, vis-à-vis de lui, dans un rapport analogue à celui qui existe entre les instructeurs d'arrondissement et l'instructeur en chef de l'infanterie. Il y aurait naturellement aussi le nombre nécessaire d'instructeurs des différentes armes.

Le projet établit une distinction entre les troupes de forteresse et les troupes qui sont attachées aux fortifications pour en constituer la garnison. Les troupes de forteresse comprennent : L'artillerie de forteresse (canonniers et observateurs), les mitrailleurs et les sapeurs de forteresse. Les autres troupes de garnison comprennent l'infanterie, l'artillerie, le génie et les troupes sanitaires que le Conseil fédéral attache d'une manière permanente aux fortifications,

Tel est le projet que les Chambres auront à discuter. Il répond certainement à un besoin, et son adoption marquera un progrès dans le service ; il contribuera aussi sans doute à empêcher le renouvellement d'expériences souvent coûteuses et ramènera à ce service, il faut l'espérer, la faveur qui lui échappait.

Il y aura lieu de reparler de cette loi, plus en détail, quand son adoption sera devenue définitive.

J'avais l'intention de parler encore, dans cette chronique, de l'expérience, si intéressante, qui se fait à Genève, d'enrayer un mouvement gréviste et de maintenir l'ordre public, au moyen de troupes levées dans le milieu même où naissait le désordre. Le temps et aussi une partie des éléments me manquent ; je dois donc me résoudre à ajourner ces détails à la chronique du mois de novembre.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres impériales. — Manœuvres d'attaque de positions de campagne fortifiées. — Nos formations nouvelles. — Mutations. — Quelques livres. — Le duel entre le canon et la cuirasse.

Les *manœuvres impériales*, qui ont duré du 8 au 12 septembre, ont été plus favorisées par le ciel que celles de l'an passé. Le temps est demeuré serein, sans être trop chaud. Même, de grand matin, quelque brouillard. De telle sorte que les troupes ont affronté les grandes fatigues qui leur ont été imposées sans le moindre détriment pour l'état sanitaire. Vous aurez vu, dans les journaux, des appréciations des qualités des différentes armes, appréciations attribuées aux généraux anglais ou américains. Je puis vous certifier que tout cela est simple légende, sortie des fertiles cerveaux de reporters avides d'informations sensationnelles. On a même propagé la nouvelle que l'empereur avait exigé des chefs des missions étrangères des critiques écrites des manœuvres. Des personnes comme Earl Roberts et le général Corbin se garderaient de prendre un engagement de ce genre. En revanche, ce que je peux dire, c'est que les officiers étrangers qui ont assisté aux manœuvres, ont remporté une bonne impression de la

tenue de nos troupes, du moral de notre armée, et spécialement des qualités de mobilité de notre cavalerie et de la vivacité de ses allures dans la charge. Je tiens ce renseignement d'un officier supérieur qui a appartenu à l'entourage des généraux en mission.

Je vous ai donné, dans la chronique de mars, des indications sur les commandants en chef et un aperçu des troupes participant aux manœuvres. Les communications de la direction des manœuvres aux représentants de la presse ont appris que le parti bleu, dont le chef était le général v. Lignitz, commandant du III^e corps d'armée, avait une supériorité de cinq bataillons d'infanterie, deux batteries et deux subdivisions de mitrailleuses, ce qui n'est pas sans importance, quand il ne s'agit que d'une quarantaine de bataillons. Cet appoint a été dû à la première division de la Garde, plus forte que les divisions ordinaires d'un régiment et de deux bataillons indépendants. Cette division avait une position à part, avec des arbitres spéciaux.

La division de cavalerie A, des bleus, était sous les ordres du lieutenant-général von Winterfeld, commandant la division de cavalerie de la Garde, dont il avait amené deux brigades et le groupe d'artillerie à cheval. Une brigade seulement appartenait à la ligne. On peut estimer, dans ces conditions-là, qu'il s'agissait évidemment d'une division de la Garde. Or, comme on sait, ce corps dispose de soldats et de chevaux choisis. J'ignore si c'est l'effet du hasard, mais les unités provenant de la Garde n'ont jamais eu le dessous dans ces manœuvres. Même le 10 septembre, où les bleus durent battre en retraite, la division d'infanterie de la Garde soutint l'attaque des rouges et ne céda que par ordre.

Le terrain où se déroulèrent les manœuvres est sur les confins des provinces de Brandebourg et de Posen. Au début de presque chaque combat, les deux partis se trouvèrent sur le territoire de leurs provinces natales. La configuration du sol rappelait celle de l'an passé : des collines, des bois, de petites étendues d'eau formant lacs, des villages sans lisières nettement dessinées, et nulle part une position marquée. Quelques parcours ont paru créés tout exprès pour la cavalerie ; on ne s'est pas fait faute de les arpenter, grâce à l'adresse de la direction des manœuvres qui sut s'accommoder à la volonté suprême dans l'établissement de toutes les suppositions possibles et impossibles. Bien entendu, le thème des manœuvres a tenu compte, plus qu'à l'ordinaire, des exigences des spectateurs de haut vol venus pour les suivre. En mettant à part le premier jour (8 septembre), rempli par des marches et quelques rencontres d'escadrons d'exploration des deux divisions de cavalerie, pendant trois jours (9, 10 et 11 septembre), les manœuvres se sont déroulées sur un territoire si limité que les spectateurs ordinaires ont pu en suivre le développement, à pied, sans se fatiguer et sans manquer une affaire de quelque importance.

Il est vrai que le caractère de nos manœuvres est bien différent de ce qu'il est en France, par exemple, et même en Russie et en Autriche. Cela provient du quartier général et du grand cortège qu'il comporte; il ne souffre pas de changement de résidence durant les manœuvres. Il est quelquefois même difficile de trouver pour lui une localité convenable; mais en aucun cas il n'en bouge; il y revient chaque soir, grâce à la ligne de chemin de fer indispensable pour le rapprocher du théâtre des manœuvres. Naturellement, sur un espace aussi restreint, il devient souvent difficile de créer des situations nouvelles pour la quatrième ou la cinquième journée. On risque de tomber dans la monotonie ou dans l'invraisemblance. D'autre part, il en résulte pour les troupes des marches d'une longueur extraordinaire; elles ont atteint, pour quelques unités des rouges, pendant deux jours de suite, 45 kilomètres. L'année passée, quelques compagnies de pionniers ont même parcouru des étapes allant jusqu'à 60 kilomètres.

Vous me permettrez deux mots sur les officiers étrangers qui ont assisté aux manœuvres et aux revues. La délégation russe, qui a été seulement à Posen, a eu à sa tête le gouverneur général de l'arrondissement militaire de Varsovie, général de cavalerie Tschertkow. Les officiers appartenaient à deux régiments: celui de l'infanterie de la Garde nommé Frédéric-Guillaume III, et le régiment des dragons Narwa n° 39, dont l'Empereur est le chef. L'Empereur, en les abordant, a insisté sur la grande intimité qui règne entre lui et l'empereur Nicolas, intimité qu'a fortifiée encore l'entrevue de Reval. La délégation comprenait une trentaine d'officiers des divers grades.

Le chef de la députation anglaise a été le feldmaréchal et commandant suprême de l'armée britannique, lord Roberts. On a pu admirer combien, malgré ses soixante-dix ans, il se tient droit à cheval et quel bon cavalier il fait. C'est lui qui a sauvé le prestige de l'armée anglaise en Afrique méridionale, après les désastres du général Buller. Les opérations contre le général boer Cronjé furent décisives pour l'issue de la campagne, alors même que depuis, elle se prolongea pendant deux années. Les généraux French et Kelly Kenny, qui ont opéré avec succès contre les flancs du détachement Cronjé, ont accompagné leur chef aux manœuvres impériales. French a l'air énergique; il monte à cheval merveilleusement. Jan Hamilton, qui s'est distingué également dans la guerre contre les Boers, a la réputation d'être le plus intelligent et le mieux doué de ces quatre généraux. French a été nommé général commandant au camp d'Aldershot. Les généraux portaient leurs uniformes ordinaires et des casquettes blanches. Vêtu d'un uniforme de fantaisie, en khaki, a fait partie encore de la délégation M. Brodrick, qui quoique non militaire a bien mérité de son armée pendant la guerre. C'est la première fois qu'un ministre de la guerre anglais s'est dérangé pour assister aux grandes manœuvres d'une armée étrangère.

Les Américains avaient envoyé leur futur généralissime (il le sera à partir du 1^{er} janvier 1903) Corbin, accompagné des généraux Wood et Young, qui ont participé à l'expédition de Cuba en 1898. Les Américains portaient leur nouvelle tenue en khaki, tenue très appropriée à son usage, et qui évite tous les objets reluisants. Le fond en est gris (couleur du sable). La coiffure, très pittoresque, rappelle le chapeau des Boers.

Outre les officiers dont je viens de parler, une quantité d'autres en tenue bourgeoise étaient accrédités auprès de la direction des manœuvres, entre autres des Américains qui avaient combattu aux Philippines et en Chine.

L'Italie avait envoyé son chef d'état-major général Saletta ; la Roumanie son prince royal Ferdinand, qui est chef d'un régiment prussien. Je cite encore les trois princes bavarois : Ludwig, Léopold et Arnulf, fils du prince-régent Luitpold, et comme « last not least » le feldmaréchal comte Waldersee.

On aurait été en droit de voir appliquée la nouvelle tactique de l'infanterie, dite à tort tactique des Boers. Mieux vaut l'appeler *l'attaque de l'infanterie allemande 1902* (*der deutsche Infanterie-Angriff 1902*), parce que tout cela change. Qui sait ce que nous ferons en 1903 ? Aux manœuvres impériales, on a vu pratiquer les nouvelles formes, le 10 septembre principalement où elles furent employées de part et d'autre ; le 11 déjà, la nouvelle tactique était en décroissance ; j'ai vu moi-même l'infanterie de la Garde exécuter ses attaques comme autrefois. Le dernier jour tout était oublié. Les bonds de 20 à 30 mètres et la marche rampante exigent trop de temps. Le spectacle, auquel on doit toujours comparer les grandes manœuvres, en deviendrait ennuyeux. Je pense donc que ces formes ne seront pratiquées sérieusement que le jour où le feu réel de l'adversaire les imposera. Jusque là, on se bornera à en faire usage sur les courts espaces des places d'exercices ; moins dans le service en campagne.

Le service des subsistances a été réglé par de nouvelles mesures. Seize convois de vivres ont été formés, dont six normaux, comprenant le personnel du train exclusivement, et dix de réquisition, formés de voitures du pays, et placés sous la surveillance du personnel du train. A chaque division ont été attribués deux convois, plus deux colonnes de bagages. Aussi bien ceux-ci ont-ils été organisés comme en guerre. On a fait marcher les huit bataillons du train, dont les commandants appartenaient aux huit divisions d'infanterie et de cavalerie pour la surveillance des convois.

L'organisation de la télégraphie sans fil, — nous la nommons *Funkentelegraphie*, — a fait de grands progrès. Nous disposons maintenant de stations mobiles attachées aux corps d'armée et aux divisions de cavalerie. On peut lier des communications à volonté, sans avoir besoin de construire des lignes télégraphiques.

Je me borne à ce résumé, sans préjudice du travail spécial sur

les manœuvres, si vous entendez maintenir la tradition des dernières années.

Quant aux *manœuvres d'attaque de positions de campagne fortifiées*, il vous intéressera surtout de chercher quelques renseignements dans celles du XVIII^e corps d'armée qui réside à Francfort-sur-le-Mein. On avait choisi un terrain quelque peu désert sur les pentes du Vogelsgebirge, près de la ville de Büdingen, dans la Hesse grand-ducale. Il s'agissait d'une colline nommée Galgenberg où, pendant trois semaines, un bataillon de pionniers avait été occupé à construire des tranchées et des abris (*Unterstände*). En avant de la position qui devait servir de but au tir réel des pièces lourdes et légères et à ceux de mousqueterie, on avait tendu un réseau de fil de fer, obstacle à l'assaut. Les troupes désignées pour prendre part aux exercices de tir furent : un bataillon du 87^e régiment d'infanterie, un régiment d'artillerie de campagne combiné, formé de batteries de la 21^e et de la 25^e brigade et comptant des groupes de canons et d'obusiers légers; enfin un régiment d'obusiers lourds de campagne formé d'un bataillon du régiment n° 3 à Mayence et d'un autre du régiment n° 9 à Ehrenbreitstein. Le parc des munitions comprenait : 20 000 cartouches de fusil, 540 shrapnels de canon, 540 d'obusier léger, 480 obus de canon, 600 obus d'exercice pour l'obusier léger (chargés de poudre au lieu d'acide picrique), 2400 obus pour l'obusier lourd M/83. La position défensive avait une étendue de deux à trois kilomètres, fortifiée comme en guerre; partout, même dans les abris, les défenseurs étaient représentés par des cibles, de même les pièces avec leurs servants. L'attaquant appartenait à une armée du sud; le défenseur à une armée du nord.

Le 22 septembre, le parti sud s'avança au delà de Gelnhausen pour procéder à une exploration de la position. Ce combat fictif dura jusqu'à la nuit tombée. Celle-ci, très froide, fut passée au bivouac et utilisée pour construire les emplacements et mettre les pièces d'attaque en batterie. Le combat recommença contre une sortie du défenseur qui fut repoussée.

Un détachement du 3^e bataillon de télégraphistes avait établi les lignes télégraphiques et téléphoniques.

Vers les 9 h. 30, la canonnade commença, inaugurée par l'artillerie de campagne, suivie plus tard de l'artillerie à pied. Ce concert dura jusqu'à midi. L'après-midi, l'infanterie passa à l'assaut, appuyée par l'artillerie de campagne qui tirait à blanc, tandis que le bataillon entretenait une fusillade de feux réels. Vers 5 heures de l'après-midi, tout était terminé. La direction de la manœuvre avait été confiée au général d'infanterie v. Lindequist, général commandant le XVIII^e corps d'armée. Vu l'importance et la nouveauté de ces manœuvres, beaucoup d'officiers supérieurs, surtout les chefs des différents services et corps dont ressortissaient les unités participantes, y assistèrent. L'essentiel reste à déterminer : l'artillerie aura-t-elle détruit les abris ou non ?

Il est quelque fois fort difficile d'observer et de reconnaître l'effet du tir. Vous vous souvenez des manœuvres de Munster, en 1900. Les obusiers de campagne y firent leur début. Ce fut un échec complet. Deux ans ont passé. Les groupes d'obusiers légers se sont orientés dans la pratique de leur métier; on les a fournis de tous les appareils nécessaires, surtout du « Scheerenfernrohr » de l'opticien Zeiss, qui permet d'observer l'effet du tir même en se couvrant derrière le parapet.

* * *

Le 1^{er} octobre ont été créées quelques *formations nouvelles*. Le budget de 1902 nous renseigne : ce sont six compagnies d'artillerie à pied pour les places fortes de Marienbourg, Lötzen, Thionville, et sept subdivisions de mitrailleuses. Ces dernières sont maintenant au nombre de treize, affectées surtout aux corps d'armée limitrophes des frontières et au corps de la Garde. A juger par les manœuvres de 1902, les divisions de cavalerie seront pourvues les premières. Mais nonobstant, en temps de paix, les mitrailleuses resteront attachées aux chasseurs et à l'infanterie. C'est préférable pour l'instruction. Ces formations parfont l'effectif de l'armée allemande stipulé par les actes législatifs pour la durée du quinquennat de 1899 à 1904. Ce résultat a été atteint en échelonnant les renforcements comme on l'avait décidé.

* * *

Les *mutations* n'offrent pas beaucoup d'intérêt. Sont démissionnaires : le gouverneur de la place forte d'Ulm, général de Brodowski, dont le successeur est le lieutenant-général v. Hugo, commandant la 31^e division à Strasbourg; le commandant de Königsberg, lieutenant-général v. Unruh; deux brigadiers, les majors-généraux v. Gersdorff, de la cavalerie, et Braumüller de l'infanterie. La 31^e division a été attribuée au lieutenant-général Richter, qui a commandé la 41^e division d'infanterie provisoire aux manœuvres impériales de 1902.

Le nouveau directeur de l'Académie de guerre est le lieutenant-général Litzmann, qui commandait la 39^e division à Colmar. Celle-ci a passé au lieutenant-général Schubert, de la 33^e brigade d'artillerie de campagne à Metz. Il est rare qu'on confie une division à un artilleur. On ne connaît que deux cas depuis quelques années, ceux des lieutenants-généraux v. Dulitz et v. Oppen. En revanche, un artilleur de campagne, major-général v. Wittken, a reçu une inspection d'artillerie à pied.

Au total ont été promus : 7 lieutenants-généraux, 1 major-général, 14 colonels, 93 lieutenants-colonels et majors, 126 capitaines, 131 lieutenants en premier. En Saxe, le prince royal Frédéric-Auguste, a reçu le commandement du XII^e corps d'armée, dont le commandant général, Frhr. v. Hausen, a été nommé ministre de la guerre. La 23^e division, commandée par le prince royal, a été mise sous les ordres du lieutenant-

général v. Broizem, un des officiers les plus distingués de l'armée saxonne.

On vient de publier de « nouveaux articles de guerre » pour l'armée, rédigés plutôt dans un esprit moderne et humain, et qui s'adressent à l'amour-propre du soldat plus qu'à la peur des punitions comme faisaient les articles supprimés.

. . .

Quant aux livres, je cite quelques publications du grand Etat-major, section historique : *La guerre de Sept ans*, 4^e volume; *Gross-Jägersdorf-Breslau*; la *Correspondance militaire de Moltke*, 4^e volume : Préparatifs pour une guerre contre la France en 1857; *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, livraison 31, *Kriegsbrauch im Landkrieg*. En outre: Kunz, *Kriegsgeschichtliche Beispiele*, 1870-1871, 13^e édition : Combat aux abords de bois, hauteurs, ravins; Scharr : *Brückenzerstörungen im Rückzugsgefecht einst und jetzt*.

Dans l'artillerie : Wernigk, *Manuel pour les volontaires d'un an et les officiers de réserve de l'artillerie de campagne*, 8^e édition. Du même : *Almanach pour l'artillerie de campagne*, 1903. Encore du même : *Le canonnier et conducteur de l'artillerie de campagne*, instruction pour le service. Ahlers et Biermann : *Canonnier et chef de pièce de l'artillerie à pied*.

Revenant à l'Exposition de Dusseldorf, dont je vous ai entretenu déjà en septembre, je cite deux nouveaux objets exposés par Fried. Krupp. L'un est un canon de 7,5 cm. à long recul et à boucliers protecteurs, soumis à une épreuve rigoureuse et exposé même au tir réel d'une pièce de campagne du même calibre et d'un fusil de 7,9 mm. Après avoir reçu dix-huit coups de shrapnel à 2000 m. et cent soixante-six coups de fusil à 350 et 450 m., la pièce a recommencé elle-même à tirer avec toute la justesse désirable. C'est vraiment une pièce appropriée à la guerre.

L'autre objet est une collection de boucliers de 3 mm. d'épaisseur, qui ont été exposés au tir de shrapnels à balles en acier (au lieu de balles en plomb durci) à une distance de 3500 m. Tandis que les balles en plomb étaient incapables de pénétrer dans les boucliers, les balles en acier les ont pour la plupart percés de part en part et ont touché les cibles qu'ils couvraient et qui représentaient les servants. Le but qui a servi aux expériences était une batterie dont les pièces et les caissons étaient pourvus de boucliers, le tout étant disposé comme une batterie de l'artillerie de campagne française. La pièce qui a tiré est un canon à tir rapide de 7,5 cm. Il est donc possible de contrebattre une batterie française à l'aide de shrapnels munis de fusées à temps et éclatant en l'air en deçà de la batterie visée.

Seulement il fallait une modification dans le projectile, rendu un peu moins pesant par les balles en acier, au lieu de celles en plomb. On ne connaît pas les détails, ni la valeur balistique du nouveau shrapnel contre les buts ordinaires, mais en tout cas c'est un résultat d'une grande

importance. Au moins est-il prouvé qu'on n'a pas besoin de l'obus, comme le propose Reichenau, pour combattre l'artillerie à boucliers protecteurs¹.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Manœuvres navales sur l'Adriatique. — Exercices de tir de combat, méthode Valier, entre deux batteries d'artillerie. — Création de trois nouveaux escadrons du train.

En dépit de la prudente réserve qu'il observe dans tout ce qui touche à sa politique extérieure hors d'Europe, le gouvernement austro-hongrois n'a pu se désintéresser complètement des questions qui préoccupent tous les grands Etats, que travaille, à l'heure présente, un besoin général d'expansion maritime. A une époque où toutes les puissances s'efforcent à l'envi de développer leur marine de guerre et où les questions navales sont étudiées partout avec ardeur, notre ministère de la guerre n'a pu se dispenser d'aborder cette étude à son tour et de vouer à cet objet toute l'attention qu'il mérite.

Après un intervalle de plusieurs années, des manœuvres navales modestes, — vu le cadre restreint de notre marine de guerre — ont eu lieu, sur l'Adriatique, en présence de l'empereur. Elles avaient pour but de montrer la solution pratique de quelques questions navales en suspens.

Il s'agissait surtout, dans ces manœuvres, d'une coopération des troupes de terre et de la flotte. Le point culminant des exercices a été l'embarquement de troupes de toutes armes à Trieste, et leur débarquement dans le voisinage du port militaire de Pola. La supposition portait que les troupes devaient ensuite préparer une entreprise plus importante contre Pola.

Pour le transport des troupes — 55^e brigade d'infanterie — de Trieste à Pola, on employa quatre vapeurs Lloyd, équipés spécialement à cet effet. Les travaux d'équipement de ces vapeurs prirent environ 15 jours et étaient terminés le 31 août. Chaque vapeur contenait deux bataillons d'infanterie, plus l'état-major de brigade, les deux états-majors de régiment, un demi-escadron de cavalerie et quatre bouches à feu. L'effectif total des troupes était donc par vapeur de : 200 officiers, 4397 hommes, 110 chevaux, 4 bouches à feu.

Le 1^{er} septembre à 11 heures du matin commence l'embarquement des chevaux, qui furent descendus à bord du navire dans des boxes très pratiquement aménagés, manœuvrés par une grue à vapeur. Sept boxes

¹ Voir dans la présente livraison, p. 821, l'article *Dans l'artillerie* qui donne des détails à ce sujet.

fonctionnaient à la fois, trois pour l'artillerie et quatre pour la cavalerie, en sorte que le chargement de la batterie s'effectua en deux heures et celui du demi-escadron de cavalerie en deux heures et demi.

A 2 heures commença l'embarquement de l'infanterie, qui franchit en rangs les passerelles et les escaliers en bois provisoirement construits dans les écoutilles.

A 2 heures 30 min. de l'après-midi, l'embarquement de toutes les troupes était terminé.

A 8 heures du soir, l'escadre, composée de six vaisseaux de guerre : cuirassés et croiseurs et de plusieurs torpilleurs, quitta le port de Trieste accompagnée des vapeurs de transport et prit le large, après avoir organisé son service de sûreté, et à 9 heures, elle rencontra en pleine mer le yacht *Miramar*, qui avait l'empereur à son bord. Suivi du vaisseau de guerre *Pelikan*, portant le grand-duc Rainer, le yacht impérial était parti de Pola à 4 heures de l'après-midi. Il prit dès lors la tête du convoi.

L'escadre, marchant en formation de guerre, avec tous ses feux soigneusement dissimulés, poursuivit sa route, et bientôt, après 9 heures 30 minutes du soir, elle dut se préparer à repousser une attaque rapidement organisée et adroitement conduite par la flottille des torpilleurs, laquelle, le combat terminé, se joignit au convoi.

La marche protégée de toute l'escadre continua pendant la nuit le long des côtes d'Istrie, à la vitesse réduite de 7 milles marins — 13 km.

Le 2 septembre, de bonne heure, les vapeurs de transport et la flottille de torpilleurs furent détachés du convoi, à la hauteur du cap Promontore — pointe sud de l'Istrie — et les cuirassés et croiseurs exécutèrent des évolutions tactiques, qui se terminèrent par une nouvelle attaque de la flottille de torpilleurs. Il y eut ensuite un tir de guerre dirigé contre des cibles mouvantes, établies à des distances variant entre 5000 et 1600 m. de l'escadre.

Pour les manœuvres subséquentes, la flotte fut divisée en deux partis. L'un, composé des vapeurs de transport, formant le parti offensif, alla s'établir au large, vers le sud, dans la situation initiale du combat, tandis que la flottille de torpilleurs, désignée comme parti défensif, fut envoyée à Pola.

D'après la supposition générale, le défenseur de Pola formait un petit détachement d'une flotte retenue dans le sud de l'Adriatique, et ne disposait que de forces mobiles peu importantes. Tout d'abord, il fut simplement avisé qu'une flotte ennemie s'approchait du port militaire. Résolu d'empêcher le débarquement de cette flotte et d'employer à cet effet toutes ses forces combattantes de terre et de mer, le défenseur mit ses troupes de terre — deux bataillons et une demi-batterie — en état de préparation de combat ; il fit occuper plusieurs points de la côte par des détachements d'observation et des postes d'officiers et envoya quelques

vaisseaux en exploration le long des côtes avoisinantes. La flottille de torpilleurs, chargée de ce service d'exploration, reçut l'ordre de partir le 2 septembre à 10 heures 30 min., de découvrir l'ennemi et d'avoir l'œil principalement sur les bâtiments de transport de l'adversaire.

L'assaillant, accompagné des yachts impériaux *Miramar* et *Pelikan*, était arrivé vers les 2 heures de l'après-midi dans le port de Lussin piccolo, après avoir envoyé un groupe de torpilleurs en exploration vers Pola, et un autre vers les îles à l'ouest de Lussin.

La division de croiseurs avait reçu l'ordre de se diriger contre Pola, d'y envelopper la flottille ennemie et de la détruire, le cas échéant.

Le port de Lussin fut bouclé militairement, après quoi les troupes de marine exécutèrent un tir à la cible avec une batterie de pièces à tir rapide amenées de l'intérieur.

Les préparatifs du débarquement par surprise, projeté pour le 3 septembre, durent être effectués pendant la nuit.

A cet effet, les portes de barrage du port furent ouvertes à 8 h. 30 du soir et à 10 h. 45 trois torpilleurs, suivis bientôt de toute l'escadre, furent détachés au large. En dépit de toutes les précautions prises, l'adversaire parvint, vers minuit, à exécuter une attaque de torpilleurs réussie contre le cuirassé *Buda-Pest*.

Vers 3 h. 30 du matin, l'escadre vint jeter l'ancre au sud de Pola, dans la baie de Cuje où, vers les 4 h., elle fut de nouveau attaquée, avec succès encore, selon toutes les probabilités, par des torpilleurs ennemis.

Déjà vers 4 h. du matin, chacun des navires de guerre avait débarqué un détachement de marine avec des pièces d'atterrissage. Sans perdre de temps, ces détachements étaient allés prendre position sur les hauteurs les plus rapprochées de la côte. En même temps, les bâtiments de transports de troupes commencèrent à effectuer leurs préparatifs pour le débarquement, dont tous les détails avaient été minutieusement réglés soit par le commandant de l'escadre, soit par le chef des troupes de terre.

Les subdivisions d'infanterie, bientôt débarquées, se portèrent rapidement en avant pour protéger les points d'atterrissage, de concert avec les détachements de la marine de guerre.

La mer étant très calme, le débarquement de l'infanterie s'effectua très rapidement et sans accrocs. Les chevaux furent hissés en l'air au moyen de sangles et déposés sur des chalands qui les transportèrent à terre. A peine débarqués, les cavaliers se formèrent en patrouilles et se dirigèrent sur Pola par les diverses routes qui leur avaient été assignées.

A 9 h. 30 du matin, le débarquement des troupes assaillantes était complètement terminé.

Grâce à un service d'observation et de sûreté fort bien organisé, le défenseur avait si bien reconnu la situation que, déjà dans les premières

heures de la journée, il put envoyer toutes ses forces disponibles — deux bataillons et une demi-batterie — sur les points d'atterrissage de la flotte ennemie, pour en empêcher le débarquement. L'*infanterie* prit position sur les hauteurs au nord du point de débarquement, mais elle ne put battre la côte, soit parce qu'elle était trop éloignée, soit parce qu'elle se trouvait dans un angle mort. La *demi-batterie de campagne* s'établit aussi sur ces hauteurs et ouvrit son feu dès l'abord contre le vaisseau de transport *Habsbourg*. Mais à peine avait-il occupé ses positions que le défenseur fut pris sous le feu de l'escadre ennemie et inquiété sur ses flancs par les détachements d'infanterie qui s'avançaient à couvert. Il fut bientôt forcé de battre en retraite, avant même que le débarquement du dernier bataillon fût achevé.

Sur ces entrefaites, l'Empereur, qui avait aussi débarqué et qui suivait à cheval les manœuvres de l'infanterie assaillante, donna le signal de la cessation du combat.

C'est la première fois qu'une manœuvre de ce genre avait lieu en Autriche-Hongrie. Dans toutes ses phases diverses, que nous n'avons pu qu'esquisser, en partie d'après le compte rendu qu'en a donné la *Neue Freie Presse*, cet exercice a de nouveau témoigné du haut degré d'entraînement de nos armées de terre et de mer. Il intéressera les pays qui possèdent une marine de guerre. Peut-être, s'inspirant de cet exemple, organiseront-ils à leur tour des manœuvres de troupes navales opérant en liaison avec des troupes de terre.

Dans un ordre du jour transmis à la flotte, l'Empereur s'est déclaré entièrement satisfait de la marche de l'exercice.

— D'après ce que rapporte la *Reichswehr*, nous avons eu cette année, pour la première fois, en Autriche-Hongrie, un tir de combat entre deux batteries de campagne, organisé selon la méthode Valier, pratiquée en Russie, en France et en Allemagne. L'école russe d'officiers d'artillerie de campagne exerce méthodiquement ce genre de tir instructif à tous égards. Le principe en est le suivant : Deux batteries de combat, formées de façon identique, tirent chacune contre des cibles-figures représentant les pièces, les officiers, sous-officiers et canonniers servants de la batterie concurrente, dont la cible est censée reproduire l'image exacte.

Les deux batteries se placent à la même hauteur, à la distance d'environ 200 pas l'une de l'autre. Aussitôt qu'un des projectiles tirés par la batterie de droite, par exemple, a atteint la cible figurant la batterie de gauche, le marqueur annonce, par téléphone, les pertes subies et le directeur du tir donne l'ordre à la batterie réelle de gauche d'éliminer les pièces démontées ou les hommes censés tués ou blessés.

Les expériences faites en Russie ont démontré qu'un combat pareil, livré entre deux batteries non enterrées, pouvait être terminé en moins de

cinq minutes. En effet, cinq minutes à peine après le commencement du tir, il ne restait plus debout, pour le service des six pièces, que trois hommes dans l'une des batteries, et qu'un officier, un sous-officier et huit hommes dans l'autre.

Un essai de tir de ce genre a eu lieu le 5 août sur le champ de tir du Ve corps, près de Zurndorf, entre une batterie du 5^e régiment d'artillerie de corps et une autre du 13^e régiment d'artillerie divisionnaire. Chaque batterie avait quatre pièces — séparées par un intervalle de vingt pas — et deux caissons, placés derrière le centre de chaque section. L'effectif de la batterie comprenait : le commandant, les deux chefs de sections, 3 sergents, 4 caporaux, 1 trompette de batterie, 5 canonniers par pièce 3 soldats du train par caisson ; en tout 3 officiers, 8 sous-officiers et 26 hommes.

Les préparatifs du tir offrirent déjà le plus vif intérêt. Le service des pièces se fit avec une telle rapidité qu'en trois minutes quarante secondes, l'un des commandants de batterie était déjà prêt à passer au tir d'efficacité. Pourtant, ces préparatifs étaient contrôlés et chaque servant devait remplir d'une façon absolument correcte toutes les fonctions réglementaires qui leur incombent dans le tir réel de campagne.

Le tir eut lieu à la distance de 2550 pas. La distance donnée aux deux commandants de batterie était de 2700 pas.

Ce fut la batterie du régiment d'artillerie de corps n° 5 qui passa la première, avec une rapidité surprenante, au tir d'efficacité, bien que le réglage de son tir lui eût demandé cinq obus. En 6 minutes 35 secondes, elle tira 28 shrapnels qui atteignirent un officier, six sous-officiers et dix-sept hommes et démontèrent une pièce, mettant ainsi l'adversaire hors de combat.

La batterie vaincue n'avait employé que quatre obus pour le réglage de son tir, mais elle ne put commencer son tir d'efficacité qu'après l'autre batterie. Elle tira 22 shrapnels, qui mirent hors de combat 3 officiers — tous les officiers de la batterie victorieuse —, 3 sous-officiers et 10 hommes.

A la fin du combat, la batterie victorieuse disposait donc encore, pour le service de ses 4 pièces, de 5 sous-officiers et de 16 hommes — 4 hommes par pièce, — tandis que le personnel valide de la batterie vaincue était réduit à 2 officiers, 2 sous-officiers et 9 hommes — 3 hommes par pièce. Une des pièces était démontée.

La perte des 3 officiers d'une des batteries semble indiquer que le commandant doit se placer passablement en dehors des ailes de sa batterie. Il en est de même des chefs de sections. Aussitôt leur tir réglé, ils doivent se porter à l'aile de leur section, d'où il leur sera d'ailleurs plus facile d'observer le tir.

Les cibles-figures disparaissantes ont très bien fonctionné, cependant

il vaudrait mieux employer des mannequins pneumatiques, en toile caoutchoutée remplie d'air comprimé. Chaque mannequin touché tomberait instantanément, ce qui faciliterait sensiblement l'observation du tir. Il est vrai que les cibles de ce genre reviendraient fort cher.

Vers le milieu de juin, il y eut également en Russie, dans le 4^e corps d'armée, un tir de combat entre l'infanterie et l'artillerie.

Une compagnie d'infanterie de 192 hommes combattit à la distance de 2000 pas contre une batterie lourde. La compagnie consumma 1080 cartouches; la batterie tira 16 obus et 40 shrapnels. La compagnie perdit son commandant, 3 chefs de sections et 70 hommes, tandis que les pertes de la batterie ne furent que de 7 hommes.

Trois jours plus tard, un tir du même genre eut lieu de nouveau entre la compagnie et une batterie légère. La compagnie tira 1220 cartouches, la batterie 16 obus et 40 shrapnels. Distance 1500 pas. La compagnie perdit encore son commandant, 3 chefs de section et 71 hommes; la batterie 1 officier et 20 hommes.

Le tir commençait simultanément de part et d'autre. La batterie devait tirer chaque fois 16 obus et 40 shrapnels. La compagnie, dont le nombre de cartouches n'était pas limité, devait suspendre son tir aussitôt que la batterie avait épuisé ses munitions.

Ces expériences russes et leurs résultats sont si instructifs que nous avons cru pouvoir en parler ici, bien que ce sujet ne rentre pas directement dans le cadre de cette chronique.

— Le 1^{er} janvier 1903, trois nouveaux escadrons du train, qui porteront les nos 88, 90 et 92, seront formés et répartis dans les divisions du train n^o 2 à Vienne, n^o 14 à Linz et n^o 10 à Przemyśl.

— Nous publierons, dans une livraison prochaine, un article spécial consacré aux grandes manœuvres impériales qui ont eu lieu récemment dans la Hongrie occidentale.

CHRONIQUE BELGE

(De notre correspondant particulier.)

† Le major Hubert. — Le général Kraus. — La question du canon à tir rapide
— Le raid militaire international Bruxelles-Ostende.

Le major Hubert. — Une bonne et vieille figure de notre artillerie vient de disparaître en la personne du major retraité Hubert.

Excellent officier doublé d'un artiste de grand mérite, car il avait le don de rendre, par le pinceau et le ciseau, les faits les plus réels de la vie militaire, le major Hubert a laissé dans son arme d'attachants souvenirs.

Tous ceux qui s'occupent de peinture s'accordent à reconnaître les mérites d'énergie, de pittoresque et d'activité intense qui se dégagent de ses œuvres. Il avait beaucoup vu et surtout beaucoup retenu et se plaisait à retracer les scènes de la vie militaire qu'il avait vues autrefois. Aussi plusieurs de ses tableaux sont-ils fort recherchés et figurent, à juste titre, à une place d'honneur dans nos musées.

Retraité déjà depuis une quinzaine d'années, le major Hubert est mort à 72 ans. Il fut le collaborateur de toutes les fêtes militaires et jusqu'à ses derniers jours il s'adonnait aux charmes de l'équitation. Il montrait d'ailleurs un goût prononcé pour le cheval dont il excellait à rendre les allures les plus naturelles. Nous possédons de lui plusieurs toiles des plus remarquables, entre autres *Chevaux de Bohémiens*, *l'Artillerie au repos*, le *Soir de bataille*, *l'Artillerie à cheval*. Ses tableaux les plus récents forment, peut-être, la partie la plus intéressante de toute sa collection. Citons la splendide *Charge des cuirassiers à Waterloo* qui se trouve au musée de Bruxelles, les *Dragons de Latour à Kollin*, vendu à Budapest; *Le dernier carré à Waterloo*.

La garnison de Bruxelles lui a fait d'imposantes funérailles et son cercueil a été porté par des artilleurs, qu'il affectionnait particulièrement.

J'ai également à vous signaler la mort récente du général retraité Kraus, ancien commandant du premier régiment de ligne et ayant commandé, en qualité de lieutenant-général, la première circonscription militaire à Anvers.

Le général Kraus fut à la fois un officier distingué et un écrivain de mérite. Sous le pseudonyme de « Major La Hamme, » il publia de nombreux contes et romans militaires et collabora au *Soldat belge*, publication périodique, instituée spécialement en vue de propager dans l'armée l'amour de la patrie et le goût des armes.

En lui disparaît une des figures les plus sympathiques de notre armée.

— Dans ma chronique de juillet dernier je vous annonçais la création d'une commission spéciale, sous la présidence du lieutenant-général Rouen, en vue de doter notre artillerie de canons à tir rapide. Depuis sa création, cette commission a pris séance plusieurs fois et s'est rendue récemment à notre polygone de Brasschaet pour des expériences de tir avec le canon Cockerill-Nordenfelt à affût rigide, à l'essai depuis deux ans déjà, au 3^e régiment d'artillerie à Bruxelles.

Le plus grand mystère continue à régner sur les travaux de cette commission. Il est toutefois à prévoir que le canon à tir rapide du type national Cockerill-Nordenfelt a toutes les chances d'être adopté. De nombreuses expériences ont déjà été faites avec cette pièce, notamment aux grandes manœuvres de 1900 et il semblerait même que notre gouvernement, qui tout d'abord avait donné ses préférences à un canon à tir rapide

d'un autre type (le canon Krupp), en soit revenu au canon Cockerill-Nordenfelt.

D'une façon ou de l'autre, il ne semble pas, malheureusement, qu'une solution intervienne de si tôt.

Et cependant, la nécessité d'introduire dans notre matériel de campagne des canons à tir rapide est depuis longtemps reconnue. On s'attendait même à une commande prochaine de batteries, puisque les essais en terrain varié, et ceux du polygone de Brasschaet, avaient donné de bons résultats. Mais, comme pour tout ce qui intéresse la défense nationale, nous avons à lutter contre le gouvernement. Pour lui rien ne presse; tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

— Vous parlerai-je de notre raid militaire international Bruxelles-Ostende? C'a été pour les cavaliers qui y ont participé une dure épreuve généralement réprouvée, n'ayant aucun but pratique et ne servant qu'à amuser les nombreux badauds, quitte pour l'officier à risquer inutilement sa monture. Car nombre de concurrents, dans l'orgueil d'arriver parmi les premiers, ont éreinté leurs chevaux au point que plusieurs de ceux-ci, des bêtes de valeur pour la plupart, sont tombés en route, abîmés, ou ne sont arrivés qu'en sang, les flancs labourés par l'éperon et la cravache. La distance comportait 135 kilomètres à franchir en un temps d'environ 7 heures minimum, soit environ 20 kilomètres à l'heure.

Les routes étaient bonnes en général; le temps, par contre, n'a guère été favorable. Hommes et chevaux sont arrivés crottés des pieds à la tête.

Les inscriptions officielles ont été relativement nombreuses; elles se sont élevées au nombre de 141, réparties comme suit : Allemagne 2, Angleterre 2, Belgique 49, France 70, Hollande 9, Grèce 1, Norvège 1, Russie 4, Suède 2, enfin Suisse 1 (le capitaine Senn, du 5^e d'artillerie de campagne à Bâle). Le premier prix pour l'officier étranger arrivant premier dans de bonnes conditions, consistait en un magnifique objet d'art, une coupe en vermeil et 4000 fr., offert par notre souverain S. M. Léopold II. Il a été remporté par un officier français, le lieutenant *Madamet* avec son vaillant cheval *Courageux* qui a su franchir les 135 kilomètres sans boire ni manger!

D'autres nombreux prix étaient à la disposition des concurrents.

Le gouvernement français avait mis un magnifique prix à la disposition de l'officier belge arrivant premier. Ce prix consistait en un superbe cheval, *Omnipotence*, sortant des haras de Saumur. Il a été remporté par un de nos officiers d'artillerie, le lieutenant *Josstens*.

Ainsi que je vous le signalais plus haut, ces épreuves ont en général trouvé un accueil défavorable. Elles ne peuvent être d'aucune utilité pratique, car pour obtenir de bons résultats, cheval et cavalier auraient dû être soumis à un entraînement d'environ une année. De plus, même exécutées dans les meilleures conditions, ces courses surmènent les chevaux

au point de les rendre dans la suite incapables à tout service, s'ils n'ont point succombé en route.

Aussi forme-t-on le vœu, chez nous, de voir cesser ce genre de raid militaire, dont notre pays a voulu donner un exemple.

J'ajouterai que l'autopsie de plusieurs chevaux a fait constater une hypertrophie du cœur. Celui-ci était, chez tous, démesurément dilaté et rempli de sang noir. D'autres ont succombé à l'épuisement et aux souffrances causées par l'éperon dans les chairs meurtries : de véritables éventrements !

En présence de ces résultats déplorables, la Société protectrice des animaux révoltée, a adressé un vigoureux « appel au public ». Elle fait savoir que malgré les vives instances auprès des autorités pour empêcher le raid qu'elle appelle *raid des bourreaux*, elle n'a rien pu obtenir. Elle proteste donc plus que jamais et avec la dernière énergie contre ces spectacles « odieux et barbares », et fait appel à l'opinion publique, lui demandant de l'aider par tous les moyens dans sa tâche de moralité et de justice.

Franchement, elle n'a pas tort ! Le « raid militaire » fera l'objet d'une interpellation à la Chambre des députés.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Politique et justice militaire. — Derniers échos des manœuvres. — Publications de la maison Berger-Levrault et de la maison Valliot. — Promotions et mutations. — Le ravitaillement en munitions. — Le service de deux ans.

Le capitaine Humbert, dont je parlais le mois dernier, a quitté l'armée. On assure qu'il va entrer dans l'administration des finances, à Vincennes. L'honneur et l'argent, successivement ! Certaines personnes, dont je suis, ont trouvé singulier qu'on donnât une large compensation pécuniaire à un officier qui avait cessé de plaire ; mais il paraît que c'est tout naturel. En général, on a accueilli avec soulagement et satisfaction la solution donnée à cette affaire Humbert. (Car il y en a une autre, encore pendante.)

J'ai signalé celle du colonel Saint-Remy, qui s'est terminée par l'acquiescement (ou peu s'en faut) de l'inculpé. Reconnu à peine coupable par ses juges, il a été déclaré par le ministre indigne d'exercer un commandement et, en conséquence, mis à la retraite. Le général Frater qui, dans la circonstance, avait cru prudent de ne pas se compromettre, a été puni de l'attitude ultraprudente qu'il avait observée : le ministre l'a mis en disponibilité.

A vrai dire, on ne sait pas au juste pourquoi cette mesure de rigueur

a été prise à son égard. Certains journaux affirment qu'elle a été motivée par les paroles que le général a prononcées devant le conseil de guerre, devant lequel il a déposé en qualité de témoin, paroles desquelles il semblait résulter que sa conception du devoir militaire n'était pas absolument conforme à celle de l'orthodoxie officielle. Mais les décisions de l'autorité supérieure n'étant pas motivées, on ignore la vraie raison de cette disgrâce.

J'ai déjà fait remarquer qu'il appartiendrait à un ministre libéral de rompre avec ces errements par trop commodes, en vérité, du régime de l'arbitraire. *Nasus mihi displicuit tuus!* On risque d'être frappé parce qu'on a eu le malheur de déplaire à ses chefs : c'est parfait dans un empire où règne le bon plaisir ; il est singulier que ces mœurs subsistent dans une démocratie.

Il y a quelques années, au moment où l'affaire Dreyfus battait son plein, un député nationaliste monte à la tribune et dénonce à la vindicte du gouvernement un major d'artillerie coupable d'avoir, dans une « revue allemande », écrit des « articles infâmes contre l'armée française ».

L'officier incriminé est interrogé : il reconnaît la paternité d'articles qui, d'ailleurs, n'avaient pas le moins du monde paru dans une revue allemande, mais où il est certain que certains généraux sont assez durement traités ; ils contiennent sur l'attitude de ces officiers des jugements sévères. Ce faisant, il a commis une faute contre la discipline, et, mis en non-activité, puis à la retraite, il subit cette disgrâce sans murmurer, comme une expiation bien dure, à la vérité, mais qu'il s'est attirée, et dont la rigueur est très explicable à un moment où les passions politiques sont déchaînées.

Cependant le temps passe, et les ministères aussi. Arrive au pouvoir un cabinet franchement républicain et même radical. Notre officier y compte des amis. Un de ceux-ci a la curiosité de chercher dans les archives du ministère de la guerre les pièces qui ont entraîné la mise en non-activité dont il s'agit, et qui, suivant la coutume, n'avait pas été motivée. Quelle n'est pas la stupéfaction de l'intéressé lorsqu'il apprend qu'il a été frappé non pour les articles dont il s'est reconnu l'auteur, mais pour d'autres dont il n'avait jamais été question ! Et la raison invoquée, ce n'est pas ces diffamations dont il avait été parlé à la tribune, ce sont de prétendues « indiscretions », sur lesquelles il n'avait pas été appelé à se disculper et dont il lui aurait été facile de prouver l'inanité. Qu'est-ce à dire ? Les généraux qui avaient donné leur avis sur la faute ont-ils voulu prouver qu'ils n'obéissaient pas à un ressentiment personnel contre un officier qui s'était exprimé sur leur compte avec une virulence acerbe, et ont-ils alors écarté ce grief très justifié pour en créer un imaginaire, en vertu de la règle d'après laquelle, lorsqu'on veut faire tuer son chien, on crie qu'il est enragé ? Je n'en sais rien, et, au fond, je n'en ai cure : je dis seulement que, lorsqu'on brise par un acte d'arbitraire la carrière d'un officier, cet

acte est assez grave pour qu'on n'ait pas le droit, ce me semble, d'en céler les motifs. C'est déjà fort dangereux de ne dépendre que de la volonté d'un seul homme, si consciencieux soit-il, et c'est bien le moins qu'il soit tenu, lorsqu'il prononce une sentence, d'énoncer les considérants d'après lesquels il a jugé.

Le propre de la justice, sa qualité essentielle, ce devrait être qu'elle soit égale, conséquente avec elle-même. Aussi l'opinion publique s'étonne-t-elle de verdicts dont la logique lui échappe; par exemple, elle ne comprend rien aux subtils *distinguo* en vertu desquels le général Frater, invité à parler sans crainte devant le tribunal, est privé de son commandement à la suite des paroles qu'il a prononcées, ou en vertu desquels le colonel de Saint-Remy est renvoyé absous tandis que le commandant Le Roy-Ladurie est condamné, pour une faute tout à fait analogue, à la dure peine de la destitution. Il semble qu'il y ait là quelque chose d'incohérent qui déroute le bon sens vulgaire.

* * *

Mais laissons ces considérations philosophiques. Ne faisons que signaler les contradictions qu'on a relevées entre le langage du général André et celui du président du conseil, encore qu'il y ait là un indice de désaccord fort grave qu'il est bon de noter et sur lequel nous aurons occasion de revenir¹.

Saluons, au moment de sa disparition, le général Deloye qui rentre dans la coulisse, après avoir été longtemps directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, puis président du comité technique de l'arme. C'est une de ces intelligences qu'on définit communément en les traitant de « roublardes », Il serait malaisé d'expliquer la signification exacte de cette expression, et je ne m'y essaierai pas. Je rappellerai seulement que le général Deloye passe, je ne sais si c'est à tort ou avec raison (et c'est en cela, justement, que consiste la roublardise), pour être sinon le père, du moins le parrain du canon à tir rapide. Si le général Langlois a eu le mérite de la conception, et le colonel Deport celui de la gestation, ne doit-on pas quelque gratitude à celui qui a tenu le nouveau-né sur les fonds baptismaux?

On s'attendait à ce que celui-ci fût remplacé par le général Peigné, lequel est un technicien remarquable, un inventeur à l'esprit actif, à l'intelligence ouverte, et que sa jeunesse désignait pour un emploi où il n'est

¹ On a eu l'occasion, en effet, pendant les vacances parlementaires, de reprocher au général André une certaine intempérance, je ne dis pas « de gosier », mais : « de langue ». Comme je le prévoyais au mois d'août, lors de la constitution du nouveau cabinet, le ministre de la guerre s'est senti les coudées plus franches avec M. Combes qu'avec M. Waldeck-Rousseau. Il en a profité. C'est ce trop de franchise qu'on lui a reproché.

Ajouterai-je, en passant, que la crise du cabinet, dont j'ai parlé le mois dernier, est loin d'être apaisée, et que l'avenir réserve encore bien des surprises aux personnes, du moins, qui ne sont pas au courant de ce qui se passe.

pas bon que les titulaires se succèdent coup sur coup, après une existence éphémère.

Des considérations qui semblent étrangères aux progrès de l'arme ont fait choisir le général Balaman, qui est tout le premier surpris de son élévation, car c'est un modeste.

Il va avoir un rôle important à jouer, car il y a à faire triompher les idées nouvelles sur l'emploi du canon de 75. On l'attend à l'œuvre.

J'ai dit un mot, le mois dernier, des exercices de tir de siège exécutés en août au camp de Châlons. Je pense qu'on lira avec intérêt les extraits suivants d'une lettre que j'ai reçue d'un des acteurs de cette comédie :

.... L'organisation des voies ferrées a laissé beaucoup à désirer. Il est évident que nous n'avons pas un personnel qui soit préparé et apte à assurer cet important service : à côté de quelques spécialistes, très forts dans leur partie, il y a des officiers qui n'entendent pas le premier mot à la question. Or, ce sont, en général, ceux-ci qui ont le dernier mot, car leur grade leur donne autorité sur les autres. L'ignorance à quatre galons régenté les compétences qui n'en ont que deux ou trois. Il en est résulté beaucoup d'effolement et nombre d'accidents, dont un extrêmement grave.

Or, s'il en est ainsi pour un seul siège, pour lequel on avait trié sur le volet le personnel employé, qu'advient-il en cas de guerre, lorsque, ayant à mener simultanément plusieurs entreprises du même genre, on fera flèche de tout bois ?...

.... Vous savez que les deux dernières journées se sont déroulées sous les yeux du ministre. Le programme en était le suivant :

Le 19 août, l'attaque devait continuer ses travaux de telle façon que, à une heure de l'après-midi, toutes les batteries fussent prêtes à tirer. La défense n'occupant pas ses ouvrages, on devait exécuter le feu sur tout le front. Après quoi, toutes les munitions chargées auraient été réintégrées au parc et remplacées par des munitions à blanc pour le lendemain. En même temps, on devait armer quelques batteries de deuxième position et les approvisionner en vue de ce tir à blanc.

Le 20 août, pour la clôture, il avait été prescrit aux deux partis de réoccuper toutes leurs positions, dès le début de la journée, afin de donner le spectacle d'une manœuvre à double action, avec préparation de l'assaut, assaut et revue finale.

On s'est scrupuleusement arrêté à ce libretto, sans grand souci de la vraisemblance, et sans se gêner pour jeter de la poudre aux yeux... de ceux qui ont bien voulu s'y prêter.

C'est ainsi que, le 19, la batterie d'affûts-trucs du général Peigné a ouvert le feu à une heure de relevée, comme il était prescrit. Seulement, il paraît qu'elle n'avait été placée explicitement sous les ordres de personne, de sorte qu'elle a tiré sans qu'on lui ait indiqué l'objectif à prendre, sans qu'on ait organisé l'observation des coups, à telles enseignes que les projectiles de cette remarquable batterie ont passé leur temps à se promener sur le terrain du camp de Châlons sans but, « comme ça se trouvait ! »

Plus fort encore ! Dans une des divisions d'équipage de siège, une batterie a exécuté tout son tir avec des obus *vides* ! Et elle a trouvé le moyen, tout de même, de procéder à un réglage ! Il est vrai que le ballon chargé du contrôle a signalé cette anomalie ; d'où enquête et punition sévère, mais juste.

Quant à la préparation de l'assaut, rien de plus drôle.

Ce pendant que les défenseurs garnissaient toutes les crêtes des ouvrages (ce qui leur était facile, puisque les armes et les bouches à feu étaient chargées à blanc), une demi-douzaine de sapeurs se rendirent au pied de l'escarpe pour rendre praticable la brèche ouverte par le feu réel de la veille. Ils exécutèrent leur travail paisiblement (ce qui leur était facile puisque les armes et les bouches à feu.... voir ci-dessus). Quand ils jugèrent leur tâche suffisamment avancée, ils se placèrent sur un rang coude à coude et levèrent leurs pioches comme des parapluies au-dessus de leurs têtes. A ce signal, une compagnie se précipita en avant à la baïonnette et escalada le talus.

Le général André a trouvé ce spectacle si joli qu'il l'a fait recommencer. Et le général Lucas, directeur des manœuvres, a distribué des félicitations sur toute la ligne. Tout est bien qui finit bien.

Je me garderais d'ajouter un mot à cette narration.

Il est certain qu'il y a eu beaucoup d'accrocs : ceux qui me sont signalés par la lettre dont on vient de lire quelques passages ne sont pas — tant s'en faut ! — les seuls qui se soient produits. Il y en a même eu de fort graves, et je sais que le général Lucas n'a pas remporté de ses trois semaines de direction une impression de tous points excellente.

Cependant l'expérience a été utile, et il ne faut pas regretter d'y avoir consacré plus d'un demi-million. Si aucune faute n'avait été commise, on aurait été en droit de se demander quelle utilité il pouvait bien y avoir eu à déranger tant de monde et à engager d'aussi fortes dépenses. Les insuffisances, qui ont sauté aux yeux et qui ont le mérite d'appeler de promptes solutions, sont la justification de l'effort considérable qui a été fait. Elles ont prouvé qu'il importe de spécialiser l'artillerie à pied, thèse que je soutiens depuis tantôt quinze ans. Tant que cette subdivision d'arme vivra en marge de l'artillerie de campagne, tant qu'elle en sera réduite à se contenter de ses restes, elle végétera dans la situation de la fille cadette : elle jouera les Cendrillons.

Il lui faut des règlements particuliers et un personnel spécial, pour tirer un bon parti du matériel qu'elle possède en propre. Je vais plus loin. Je dis qu'elle doit avoir un esprit à elle, différant de celui de l'artillerie de campagne. Les qualités qu'on a à déployer dans la tranchée ne ressemblent pas à celles dont on a besoin sur le champ de bataille : elles ont plus d'affinité avec celles qui conviennent aux sapeurs du génie.

Les règlements particuliers à l'artillerie de siège, portant sur le service des bouches à feu (*Manuel de tir*), sur l'établissement et l'exploitation des voies ferrées, sur le service des parcs, sur les devoirs et les

attributions des différents grades, ces règlements ne sont pas encore arrêtés à l'heure qu'il est. Quant au personnel, il existe si peu, que, pour constituer un seul équipage de siège, il a fallu improviser des commandements et aller chercher dans l'artillerie de campagne les idoines dont le concours était indispensable. En temps de guerre, on ne pourrait songer à opérer de tels prélèvements. Ne fût-ce que pour avoir mis ces démonstrations en pleine lumière, il faudrait savoir le plus grand gré au général André de son initiative qui a transformé en opérations de poliorcétique à grande envergure ce qui devait n'être, primitivement, qu'une sorte de grande école à feu d'artillerie de forteresse.

En relisant mes notes sur les manœuvres du Midi, j'ai constaté que j'avais omis de vous faire part de certaines observations qui me semblent avoir leur importance. De même que les affûts-trucs ont tiré à Châlons sans savoir sur quoi, j'ai vu des régiments se déplacer sur des ordres tels que celui-ci : « Allez-vous-en. Mais n'allez pas au diable ! » J'ai trouvé que ces indications auraient gagné à être plus précises. Or, malheureusement, il arrive souvent, très souvent, trop souvent, qu'on emploie ces formules vagues si contraires à la netteté militaire, mais qui cadrent avec ce qu'il y a de conventionnel dans les manœuvres du temps de paix. L'à-peu-près y brille dans tout son éclat, alors que les règlements recommandent, avec tant de raison, la concision et la précision.

Ce défaut se fait remarquer à chaque instant dans le service des états-majors sur le champ de bataille. Or, il est clair que le fonctionnement des états-majors est un des plus intéressants exercices auxquels on puisse se livrer, au cours des opérations, fussent-ce des opérations fictives. J'ai déjà rapporté qu'un général de division, ayant un ordre à donner, ne trouva personne dans son entourage qui fût prêt à l'écrire et outillé pour en conserver la minute. Mauvaise préparation, n'est-ce pas ?

Et que dites-vous de cet autre général de division qui passe son temps à fouiller l'horizon de son regard ? Il ne quitte pas sa jumelle. Est-ce le rôle d'un amiral de tenir l'emploi de l'officier de quart sur la dunette, voire de vigie dans la hune ? Dès que le fanion de la division est planté en un point, le chef d'état-major doit distribuer à chacun de ses subordonnés la tâche qui lui incombe. Il découpe le tour d'horizon en tranches et il affecte chacune de ces tranches à un officier chargé de la surveiller exclusivement¹. S'il a assez de personnel, il affecte le même champ d'observation à deux officiers, mais en ayant soin de les éloigner l'un de l'autre pour qu'ils ne communiquent pas entre eux, et en se gardant bien de leur dire qu'ils sont chargés du même service, parce que, alors, se reposant l'un

¹ Il est bon que les zones de surveillance chevauchent les unes sur les autres pour éviter les lacunes.

sur l'autre, ils ne se contrôlèrent pas mutuellement, ce qui est la raison d'être de cette manière de procéder.

Cette répartition doit se faire automatiquement entre les sous-ordres, le chef gardant toute sa liberté d'esprit pour les réflexions que comporte son rôle. Il ne doit se fatiguer inutilement ni les yeux, ni le cerveau. Trop souvent j'ai vu des généraux fouiller eux-mêmes tous les coins et recoins de l'horizon, tandis que leur entourage se désintéressait de ce qui s'y passait. Ou bien j'en entendais qui disaient à leurs officiers : « Regardez bien ! Si vous voyez quelque chose, prévenez-moi. » Méthode vicieuse. Car tous les yeux se tournent instinctivement vers les mêmes points du paysage. L'attention est impérieusement sollicitée par telle ou telle péripétie de l'engagement, et, les responsabilités n'étant pas précisées, chacun s'en remet sur son voisin de faire ce qu'il ne fait pas. L'habitude de travailler en commun conduit à la division du travail.

Il se faut entr'aider :
C'est la loi de nature !

J'ai eu l'occasion de noter ces réflexions le jeudi 8 septembre au château de Rigaud, où je m'étais installé auprès du général Laplace, chargé de garder ce point sur lequel le 16^e corps avait ordre de se replier en cas de nécessité. Je voyais la bataille s'éloigner de nous. Et, lui aussi, qui en suivait le développement avec sa jumelle, il la voyait se diriger vers ce moulin Tucal dont on a tant parlé, et dont je reparlerai moi-même tout à l'heure.

Mais, auparavant, je voudrais élucider un point controversé. Est-il vrai, comme je l'ai entendu soutenir, que le commandant de la réserve ait manqué d'initiative en ne marchant pas au canon et en restant les bras croisés, ce pendant que la lutte chauffait de plus en plus, au fur et à mesure qu'elle s'en allait dans le lointain ?

La consigne était de garder la position du château de Rigaud, et il fallait s'y conformer religieusement. Mais est-il besoin d'être sur un point pour le garder ? Tous les joueurs de foot-ball savent qu'on garde mieux le camp en courant sur la balle, dans certains cas du moins, qu'en s'immobilisant au but. Je crois que le général Laplace pouvait, sans inconvénients, se rapprocher insensiblement du combat. Et je crois aussi que, à sa place, j'aurais cherché à provoquer des ordres. J'aurais envoyé un officier à mon commandant de corps d'armée pour lui rappeler que « je suis à ne rien faire ».

Oh ! je sais bien que j'exposerais mon émissaire à recevoir une réponse de ce genre : « Mais je ne l'ignore pas qu'il est là, dans l'attente : n'est-ce pas moi qui l'y ai mis ? » Il est clair que la réserve est la propriété en quelque sorte personnelle du commandement : c'est elle qui constitue sa force et lui permet d'intervenir directement. Cependant il se peut que le commandement compte sur un élan d'initiative, qu'il ne donne pas d'ordres parce

qu'il croit n'avoir pas besoin d'en donner, et peut-être mon envoyé s'entendrait-il dire : « Comment ! Il est encore là ! Il ne comprend donc pas qu'il n'a plus rien à y faire, et que l'éventualité en prévision de laquelle je lui avais prescrit de tenir cette position n'est évidemment plus à redouter. »

Tout cela prouve, je l'ai dit le mois dernier, que les chefs et les subordonnés n'échangeront jamais assez leurs idées sur ces questions, qu'ils ne vivront jamais dans une intimité trop grande, et que le premier devoir de l'autorité, c'est d'inspirer une confiance solide, c'est-à-dire raisonnée, à ceux qui sont ses collaborateurs.

Et maintenant, un mot de l'affaire du moulin Tucal. Car c'est une affaire... qu'on cherche. Vous connaissez l'histoire, je pense. La voici, du reste, en deux mots :

Le vendredi 4 septembre, les hauteurs du moulin Tucal, d'un relief d'environ 80 mètres, étaient occupées par la 67^e brigade (17^e corps). Le général Pédoya, commandant le 16^e corps, résolut de l'enlever. A cet effet, il déploya, sur une hauteur située en face, un petit nombre d'hommes, la valeur d'un régiment, je pense. La brigade, pensant n'en faire qu'une bouchée, puisqu'elle avait une incontestable supériorité numérique, se lança à la contre-attaque, lorsque soudain « la scène change, comme sous le coup d'une baguette magique », dit le correspondant du *Daily Graphic*. Et le journaliste anglais ajoute :

Les couverts du côté gauche vomissent des masses d'hommes : il en sort de tous les plis de terrain, et en moins de cinq minutes un essaim de plus de 10 000 hommes couvre le front et les flancs de la position ; au même moment, tous les canons placés sur les croupes voisines entrent en action ; il semble que le corps d'armée du général Pedoya soit sorti d'une trappe. La 7^e brigade est submergée ; ce qui en reste est foudroyé par des batteries accourues au galop.

Je me trouvais à côté du général Brugère quand se produisit ce changement à vue ; son enthousiasme ne connaissait plus de bornes. « Ah ! ça, c'est beau ! Ça, c'est la vraie guerre ! » Et cet enthousiasme était partagé par tous les officiers qui étaient autour de lui.

A ce moment, quelqu'un me frappa sur l'épaule ; je me retournai : un dragon venait me prévenir que le commandant Berthelot¹ désirait me parler. J'allai à son automobile, où je le trouvai radieux. — « Eh bien, qu'en pensez-vous ? s'écria-t-il : regardez ce tableau, et dites-moi si les attaques en masse ne sont plus possibles ! » Evidemment, le succès de l'attaque à laquelle nous venions d'assister n'aurait pas été douteux dans la réalité.

Quoique les loups ne se mangent pas entre eux, c'est un Anglais qui s'est chargé de répondre à son compatriote : l'opération de guerre qui a

¹ Cet officier supérieur, qui est quasiment le chef de l'état-major particulier du généralissime, s'est récemment cassé la cheville et il a dû suivre les manœuvres en automobile.

soulevé tant d'admiration le 4 septembre n'a pas paru vraisemblable au correspondant du *Standard* (ni à moi, ajouterai-je). Le glacis de la position, dit-il, était commandé par le feu de l'infanterie et de l'artillerie ; un bois le battait de flanc. Jamais, dans une vraie bataille, l'idée ne serait venue au commandant de la 67^e brigade de lancer ses troupes en avant : il les aurait laissées dans leurs abris, et les ennemis n'auraient pas eu l'audace, et, s'ils avaient eu l'audace, ils n'auraient pas eu la possibilité de courir sus à la défense. Les uns et les autres se seraient trouvés immobilisés dans leur lignes respectives. Aussi bien est-ce le sort des contradicteurs dans les controverses comme des combattants dans la guerre moderne : chacun reste sur ses positions.

* * *

Pendant que je... battais la campagne, dans le Lauragais, les livres et les revues s'accumulaient sur ma table. Au retour, j'en ai trouvé des piles formidables. Mais ce que je n'ai pas trouvé, c'est du temps pour lire toutes ces publications nouvelles : tout au plus les ai-je parcourues. Je me bornerai donc, sauf à y revenir, à les mentionner plus ou moins succinctement.

La maison Berger-Levrault m'a envoyé une très intéressante étude sur la *Physionomie de la bataille future*, d'après nos nouveaux Règlements d'infanterie et d'artillerie. Elle dénote une connaissance parfaite des textes et du bon sens, un bon sens pénétrant même et avisé. Est-ce assez, en pareille matière ? Ne faut-il pas une imagination ardente, un don de double vue, pour percer le secret de l'avenir ? Tous ceux qui raisonnent sagement et par $A + B$ sur cet X et cet Y que seront la tactique et la stratégie me font l'effet de ces historiens érudits et sagaces qui n'affirment rien que de démontré et avec lesquels on se sent en sécurité. Mais qu'il est donc plus agréable de se laisser enlever en plein rêve par un Michelet dont le génie, au travers de la passion, en dépit des erreurs et des partis-pris, évoque l'âme d'une époque et en retrace la vivante physionomie ! Je serais bien embarrassé s'il me fallait dire en quoi le tableau peint par M. V. B. me paraît inexact, et je ne peux que rendre hommage à son talent. Mais il y a des portraits devant lesquels, même si on ne connaît pas les modèles, on s'écrie : « Oh ! que cela doit être ressemblant ! » ou quelque chose d'analogue. Eh bien, aucune exclamation de ce genre ne m'a échappé...

Toujours de la même librairie Berger-Levrault, j'ai reçu : *Deux sièges de Belfort*, par le capitaine Espérandieu, le *Livre du soldat dans ses foyers*, par le capitaine F. Chapuis, enfin l'*Instruction pratique* du 1^{er} août 1902 sur le service de la cavalerie en campagne.

Je reviendrai sur cette instruction dont je me borne à signaler la bonne exécution typographique, encore que je regrette que les fanions n'aient

pas été mis en couleur. L'opuscule du capitaine Chapuis est un excellent guide, rédigé sous forme de questionnaire, à l'usage des réservistes et des territoriaux. Quant à la brochure du capitaine Espérandieu, elle est surtout consacrée à la réhabilitation des officiers qui ont défendu Belfort en 1814 avec un courage et un patriotisme qu'on a méconnus. C'est une bonne œuvre en même temps qu'un bon travail historique.

De Saint-Maixent, l'éditeur Valliot (maison Sardin) m'envoie une série de conférences sur l'éducation morale, à l'usage des officiers de toutes armes et des élèves des Ecoles militaires (*L'éducation dans la préparation à la guerre*), par le lieutenant Debievre, instructeur à l'Ecole militaire d'infanterie, et trois ouvrages du commandant Romagny : un *Guide du candidat à Saint-Maixent*, un traité de *Correspondance militaire pratique*, des *Conseils pratiques au jeune officier sortant de Saint-Maixent*, ouvrages très recommandables, mais trop spéciaux pour être recommandés aux personnes qui n'appartiennent pas à la catégorie directement intéressée. Il y a pourtant beaucoup à prendre, pour tout officier français, quelles que soient sa provenance et son arme, dans les excellents « conseils pratiques » donnés par l'auteur. Ah! si tout le monde savait s'en inspirer, dans notre armée, et se pénétrait de leur esprit!... Et si tous les professeurs donnaient un enseignement aussi élevé que celui qui ressort des écrits du commandant Romagny!.... J'aime infiniment la clarté de style, la simplicité d'exposition, l'ouverture d'intelligence et les qualités de caractère que je constate dans les brochures dues à cet officier supérieur, qui est manifestement un laborieux et un consciencieux. Son *Histoire générale de l'armée nationale* est le meilleur précis que je connaisse sur la matière, et j'y ai recours à chaque instant : très complet et concis à la fois, il est d'une lecture extrêmement facile, grâce à la bonne disposition donnée aux matériaux qu'il renferme. Peut-être, à ce point de vue spécial de l'ordonnance, le traité de *Correspondance militaire pratique*, d'une forme vraiment originale, laisse-t-il un peu à désirer. Mais ce n'en est pas moins un très bon recueil de modèles commentés et documentés.

Les conférences du lieutenant Debievre méritent mieux qu'une brève mention à la fin d'une chronique déjà longue. Je me propose d'en reparler et de traiter la question de l'éducation dans la préparation à la guerre. Ce sera pour un jour où la place ne me sera pas mesurée.

* * *

Je ne veux pas remettre à plus tard les réflexions que m'inspirent les récentes promotions et mutations, ainsi que la publication d'une nouvelle *Instruction* (elle a été approuvée le 1^{er} août dernier) sur le remplacement des munitions en campagne.

Les généraux Langlois et Metzinger ont été relevés de leurs commandements pour devenir inspecteurs d'armée. On sait que ce titre ne leur

est pas officiellement conféré ; il ne leur est donné que sous le manteau de la cheminée.

Le général Langlois est l'ancien directeur de l'Ecole de guerre, l'auteur du remarquable ouvrage sur l'*Artillerie en union avec les autres armes*, le promoteur, comme je le disais tout à l'heure, de notre merveilleux canon de 75. Le colonel Allason, qui commande le régiment d'artillerie de montagne stationné à Tunis et qui vient de faire, contre notre nouveau matériel, une charge à fond de train, prend grief justement de l'interversion dans l'ordre habituel des choses dont nous nous sommes rendus coupables : d'après lui, c'est atteler la charrette avant les bœufs que de commencer par imaginer une tactique pour demander ensuite à la mécanique les moyens de résoudre le problème dans le sens qu'on a déterminé. Jusqu'à présent, on inventait des engins et, ceci fait, on cherchait à en tirer le meilleur parti possible. Au contraire, la création de la bicyclette pliante, par exemple, et celle d'une artillerie à boucliers dérivent d'un dessein prémédité. Je ne vois pas, si « insolite, » si « anormal, » que soit ce procédé, ce qu'il a d'irrationnel et ce qu'on trouve en lui qui doive motiver de la « défiance, » de la part de ceux qui l'étudient. Le général Langlois mérite certainement notre reconnaissance pour avoir défini le type de bouche à feu qu'il nous fallait, comme le colonel Deport la mérite pour l'avoir réalisé.

C'est un autre artilleur, le général Michal, un jeune (il a 56 ans d'âge et seulement un an de grade de divisionnaire), qui remplace le général Langlois à la tête du 20^e corps. Bon choix, dit-on. Bel officier, intelligent, instruit, le général Michal a représenté la France, l'autre année, aux manœuvres impériales allemandes. Il s'est acquitté avec succès de cette mission délicate. Il passe pour avoir de la fermeté et du tact, et ses qualités militaires lui ont fait pardonner par notre gouvernement anti-clérical l'éducation que ses fils reçoivent dans des établissements cléricaux.

Le général Metzinger est assez connu pour que je puisse me dispenser d'en parler.

Indépendamment du général Michal, les nouveaux commandants de corps d'armée sont le général Servières, un vieil Africain, qui a été à la tête des durs à cuire de la légion étrangère ; le général Passerieu, qui a été chargé naguère de républicaniser Saint-Cyr et qui s'est acquitté à la satisfaction de l'autorité supérieure de cette tâche quelque peu difficile ; le général Rau, l'auteur bien connu de l'excellent *Etat militaire des puissances étrangères*, publication reprise et continuée par son parent, le commandant Lauth ; enfin, le général Mathis, sur lequel je manque de renseignements. Tous sont remarquablement jeunes, et l'opinion s'est montrée satisfaite de cette circonstance. Les choix faits par le ministre ont eu une bonne presse ; et l'armée a paru les ratifier.

Comme toujours, on remarque que les particules sont éliminées avec

une sorte de soin jaloux : sur vingt-cinq nominations ou promotions de généraux, c'est tout juste si on en voit une : un seul noble pour deux douzaines de roturiers ! Ceci aussi chatouille agréablement nos préjugés démocratiques¹.

A signaler, que le « héros de Fachoda » est nommé colonel.

* * *

Les principes du ravitaillement en munitions ont subi des modifications assez considérables. Je n'ai pas la place d'entrer dans le détail. Voici en gros, les points essentiels sur lesquels portent les remaniements :

A la date du 1^{er} août, le ministre de la guerre a approuvé une importante *Instruction sur le remplacement des munitions en campagne*.

Précédemment, les « sections de munitions » étaient en partie affectées aux divisions et subordonnées aux commandants des artilleries tant divisionnaires que de corps, parce que intéressés à avoir leur approvisionnement au complet, ceux-ci avaient semblé particulièrement bien placés pour s'occuper du service du ravitaillement. Cette considération malheureusement n'est pas très juste. Les officiers en question sont absorbés par des préoccupations plus poignantes, plus immédiates, que de remplacer les munitions qu'ils consomment. Leur premier souci est de bien employer celles qu'ils ont. Dès lors, et malgré tout, ou ils ne songent pas à ce qui se passe derrière eux et ne regardent que ce qu'il y a devant, ou leur esprit est tiraillé à la fois à hue et à dia. Mauvaise condition pour faire de la bonne besogne.

C'est pourquoi on a chargé un lieutenant-colonel, à l'exclusion de tout autre, de cette tâche spéciale. Dénommé non plus comme naguère « directeur du parc », mais « commandant du parc », ce qui a pour objet d'accentuer en quelque sorte l'autorité qu'il exerce sur sa troupe, dont l'effectif excède celui d'un régiment, cet officier supérieur ne dépend que du commandant de l'artillerie du corps d'armée, avec lequel il marche. Il dispose d'ailleurs d'un personnel assez nombreux pour procéder aux reconnaissances nécessaires.

Il a sous ses ordres trois échelons du parc, commandés chacun par un chef d'escadron.

Quand une affaire s'engage, il fixe un centre de stationnement (ou

¹ Trois ou quatre jours plus tard, quarante mutations de généraux paraissaient, et sur les quarante noms, deux seulement ont la particule. C'est à croire que la noblesse a disparu de notre état-major général.

Il y aurait beaucoup à dire sur les désignations qui viennent d'être faites. Je ne puis que noter, en courant : l'élévation à la présidence du Comité de cavalerie du général Soulléan, dont j'ai constaté l'extrême activité aux grandes manœuvres dernières, où il était arbitre ; l'envoi à Alger du général Bailloud, fait divisionnaire à son retour de Chine ; la dévolution du commandement de l'Ecole de Fontainebleau au général Tétard, qui passe pour être aussi intelligent que violent, — ce qui n'est pas peu dire, ajoute-t-on... J'en passe, et de meilleurs.

deux, suivant le cas), dont il fait connaître l'emplacement à ses subordonnés et aux troupes engagées. C'est sur ce point (ou ces points) que seront dirigées toutes les voitures de munitions : celles qui ont à se ravitailler, comme celles qui ont à ravitailler les autres. On leur impose donc l'obligation de faire un crochet. Mais cet allongement de trajet comporte la suppression de nombreuses causes de désordre et de bien des chances d'erreur.

Le commandant du premier échelon du parc vient s'établir au point de stationnement qui lui a été assigné. Là, en l'absence du lieutenant-colonel, le plus souvent occupé près de la ligne de bataille, et par délégation de cet officier supérieur, il préside au ravitaillement et prend, de son initiative, les mesures qu'il juge les meilleures au double point de vue de l'opération elle-même et de la sécurité. Ainsi les sections de munitions pleines qu'il fait venir du deuxième échelon passent sous son autorité. Par contre celles qu'il renvoie (pleines ou vides) à ce deuxième échelon passent sous le commandement du chef d'escadron qui commande ce deuxième échelon.

Il y a là, on le voit, une organisation tout à fait nouvelle et d'une nature spéciale.

Ajoutons que, en principe, les sections de munitions d'artillerie ne sont pas fractionnées, au lieu que, sur le champ de bataille, les sections de munition d'infanterie peuvent l'être. Mais il est spécifié que, dans ce cas, chaque fraction doit toujours être placée sous le commandement d'un officier. On a donc supprimé les va-et-vient de caissons dirigés par des gradés subalternes dont on était fondé à craindre l'inexpérience et le manque d'autorité.

* * *

Profitant des vacances parlementaires, le général André a étudié de nouveau la proposition de loi que le Sénat était en train de discuter au moment où le Parlement s'est séparé.

Il en garde les lignes générales et le principe, au moins en apparence. Mais la différence essentielle à signaler est qu'il introduit une clause en vertu de laquelle, pour maintenir constant le niveau des effectifs, le ministre pourrait conserver un certain nombre d'hommes sous les drapeaux pendant trois ans. La solution est séduisante; mais il y aurait beaucoup à dire au sujet de son adoption. J'y reviendrai.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Questions d'avancement. — La nouvelle organisation de l'artillerie. — Les manœuvres de campagne.

Dans ma dernière correspondance, j'ai exposé aux lecteurs de la *Revue* la condition et les aspirations des officiers subalternes d'infanterie ainsi

que les projets rédigés à leur intention par le Ministre de la guerre et la Commission parlementaire. La décision arrêtée par le Parlement dans la dernière séance qui a précédé les vacances annuelles, a été mise en exécution par la promotion au grade de capitaine de 400 lieutenants, qui ont remplacé presque autant de capitaines auxquels on accordait la mise en disponibilité pour des périodes variant de huit mois à trois ans.

Par cette promotion, l'ancienneté des lieutenants actuellement classés au tableau d'avancement, date de juillet 1891. Comme conséquence, les officiers subalternes de l'artillerie et du génie sont retardés de deux ans. On s'attendait à ce qu'une amélioration de la condition de ces officiers résultât du nouveau projet d'organisation de l'artillerie, dont on a acquis depuis peu la certitude, mais cette réorganisation n'entraînera pas un changement très appréciable dans les conditions actuelles de l'avancement. Il faudrait quelques modifications plus radicales, et c'est là ce que l'on attend de l'activité et des sentiments d'impartialité du nouveau ministre de la guerre, qui a à son actif bien des preuves d'énergie et d'initiative.

Dernièrement encore, il a fourni un témoignage de l'intérêt qu'il porte aux conditions de l'avancement, en arrêtant une nouvelle mesure relative à l'établissement des notes qualificatives des officiers. Il a prescrit qu'aux notes des capitaines et officiers supérieurs figurant au tableau, serait jointe une appréciation de leur aptitude à commander un régiment ou à occuper une autre place quelconque de colonel. On pourra de cette façon commencer l'élimination des officiers médiocres bien avant la promotion au grade de colonel. La condition des cadres ne pourra que s'améliorer.

— La nouvelle organisation de l'artillerie, attendue depuis longtemps, s'accomplira le 1^{er} novembre. Les dispositions arrêtées sont les suivantes :

1^o Sont formés dix commandements d'artillerie de campagne, chargés des questions intéressant l'artillerie de campagne et de montagne (Milan, Alexandrie, Vérone, Boulogne, Florence et Naples) ; trois commandements d'artillerie de côte et de place (Turin, Plaisance et Rome), ayant juridiction sur les régiments d'artillerie de côte et de place, les directions d'artillerie et les ateliers de construction, les fonderies, les fabriques d'armes, etc.

2^o Les régiments d'artillerie de campagne seront constitués à trois groupes (brigades) de trois batteries (la 9^e batterie sera formée au moment de la mobilisation).

3^o On formera deux brigades indépendantes, une d'artillerie de montagne à Conegliano, l'autre d'artillerie de côte (de la Sardaigne) aux îles de la Maddalena.

4^o On abolira la direction de la fabrique d'armes de Turin, qui passera sous la dépendance de l'atelier de construction de Turin.

Tout cela exigera la nomination d'environ quarante nouveaux lieutenants et de trente nouveaux commandants.

— Nous n'avons pas eu, cette année-ci, de grandes manœuvres, mais dans tous les corps d'armée ont eu lieu des manœuvres de campagne.

Deux groupes alpins de constitution récente, ont exécuté des exercices dans les vallées du Gesso, de la Vermenagua et les torrents circonvoisins. Y ont pris part quatre régiments alpins, neuf batteries de montagne, une batterie de campagne et une compagnie du génie. Les résultats ont été très satisfaisants. On a exécuté très complètement un projet d'attaque et de défense des passages des Alpes auxquels aboutissent les vallées en question; tous les services d'intendance ont été éprouvés, afin de les perfectionner autant que possible.

Les régiments de cavalerie de l'Italie du Nord et ceux qui devaient s'y rendre pour des changements de garnison ont fait des manœuvres d'exploration sur les lignes du Tessin et de l'Adige. A cette occasion, le régiment des lanciers de Novare, commandé par S. A. R. le comte de Turin, a exécuté une très longue marche de Florence à Vercelli, en passant par Bologne, Ferrare, Rovigo, Vérone, Brescia et Milan.

Les compagnies cyclistes des régiments de bersagliers ont exécuté partout de très bons services d'exploration et de communication. Il semble qu'on ait l'intention de former une compagnie cycliste dans tous les régiments de bersagliers. Actuellement, il n'en existe que quatre.

Une brigade de milice mobile (125^e et 126^e régiments) a pris part aux manœuvres de la division d'Ancône. Les rappelés du congé ont donné l'exemple d'une discipline et d'une résistance vraiment admirables.

Au camp de Cirie continuent les épreuves du nouvel affût à déformation pour le canon de 75 A de campagne. En attendant, on commencera bientôt le remplacement des batteries de 7 B par les batteries de 75 A sur affût sans déformation. Voilà pourquoi les écoles de tir des régiments d'artillerie de campagne ont été, dans le courant de l'année, fort réduites.

On se décidera probablement aussi pour l'adoption d'un obusier de campagne.

INFORMATIONS

BULGARIE

Grandes manœuvres. — Pour fêter le 25^e anniversaire de la guerre turco-russe, qui a amené leur délivrance, les Bulgares ont exécuté de

fond des archives publiques et privées, les maréchaux, les généraux, et dans le domaine de l'administration civile et politique, les hommes d'Etat, les diplomates.

Le dessus du panier étant ainsi épuisé ou peu s'en faut, on s'adresse aux sous-ordres, aux officiers ayant commandé en second. On leur demande, à leur tour, le récit des événements auxquels ils ont participé, des impressions qu'ils ont éprouvées, des sentiments dont ils ont été animés. N'a-t-on pas poussé plus loin encore cette enquête, et un auteur ne nous a-t-il pas donné, il y a quelques années, les mémoires d'un simple grenadier de l'armée anglaise de 1815? Les sentiments de ce brave soldat n'ajouteront pas grand'chose à l'étude de son époque. La politique, la stratégie le laissent fort indifférent, et toute sa tactique n'a d'autre but que de se procurer le plus régulièrement possible, par ruse ou par violence, s'il le faut, les meilleurs repas. Ses impressions sont de caractère surtout gastronomiques.

Heureusement toutes les publications de ce genre ne sont pas d'une pareille insignifiance. Le colonel Delagrave, pour n'avoir pas joué un rôle en vue, pour n'avoir pas été distingué par l'empereur — tout le monde ne pouvait pas être servi par la bonne chance, — a cependant vu nombre de choses intéressantes, qu'il a le talent de raconter comme il les a vues. Il est d'ailleurs un soldat avant tout, soldat presque exclusivement, et de ceux qui jamais ne doutèrent de l'empereur. Tandis que tant d'autres, lassés, rassasiés de travail, et d'honneur peut-être, désireux de couler dans le repos et dans la satisfaction des richesses acquises, le reste de leur existence, brûlaient ce qu'ils avaient adoré, notre auteur demeurerait fidèle à sa foi bonapartiste. Pendant toute la Restauration, il fut surveillé comme suspect.

Les *Mémoires* nous rapportent les événements de la campagne du Portugal en 1810-1811. C'est le commencement du déclin de l'empire. L'auteur nous les expose simplement, mais avec clarté, dans des pages d'une lecture aisée, parfois même attachante.

CHRONIQUE SUISSE

Au dernier moment, notre chroniqueur nous communique les lignes suivantes, que les obligations de la mise en pages ne nous permettent pas de reporter à leur place.

« J'étais résolu à ne pas parler du très regrettable accident arrivé à Berne pendant une école de tir de sous-officiers; la presse politique a fait assez de bruit autour de cette affaire, ce n'est pas aux journaux militaires à prolonger ce débat.

» Mais l'*Allgemeine schweizerische Militärzeitung* ayant rompu le silence (n° 4 du 11 octobre), je puis bien dire que je ne saurais, sur ce point partager en général les vues de son directeur. Aucun officier, aucun chef n'est excusable d'employer des procédés, même à bonne intention et dans un but d'instruction, qui peuvent mettre en danger la santé ou la vie de son subordonné. Il y a une limite à tout. Je veux croire que dans le cas particulier il s'agit d'un accident occasionné par un premier mouvement trop prompt et irréfléchi; mais c'est déjà bien assez grave. D'ailleurs, ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger cette affaire. »